cyanmagentajaunenoir

HOROYA
Quotidien national



N°8149 DU VENDREDI 14 AU LUNDI 17 OCTOBRE 2022 * 61ème ANNÉE | www.journalhoroya.net * horoya1958@gmail.com | PRIX : 2 000 GNF

DIALOGUE POLITIQUE INTER-GUINÉEN



P.3

Il y a quelques mois, nous écrivions que le dialogue politique inter-guinéen était un impératif au regard de la situation sociopolitique actuelle du pays. Depuis, rien n'a changé ou presque. Les positions des uns et des autresrestent encore et toujours les mêmes. Or, il n'y a pas plus important que ce que nous avons en commun: la Guinée

Le manque de confiance entre les acteurs est-il le nœud gordien ?

MÉDIAS ET COMMUNICATION

Aminata Kaba, le coeur à l'ouvrage



P.4

HOROYA Quotidien national
Journal Horoya
QHoroya
Site web : www.journalhoroya.net

POUR VOS ABONNEMENTS
Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet – Kaloum
Tél : (+224) 664 633 212 / 623 490 130 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com

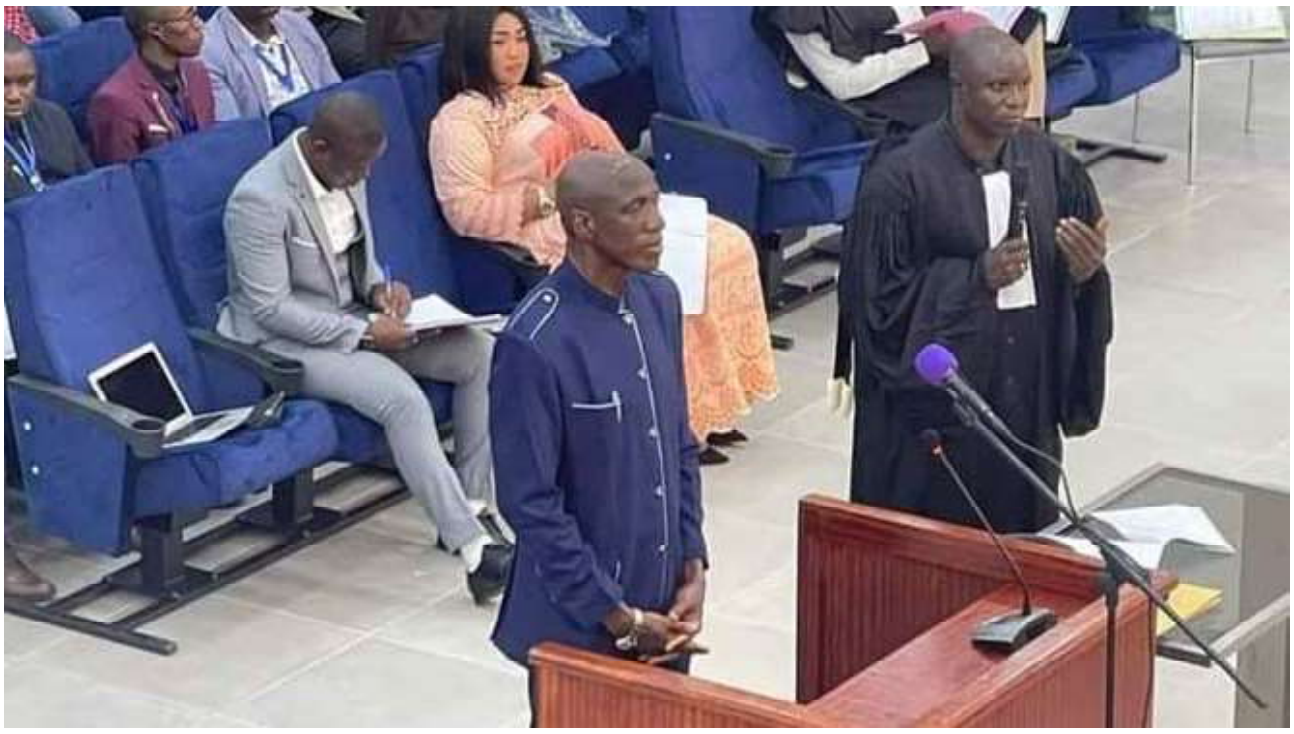
PROCÈS DES ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE

Moussa Tiégboro Camara à la barre !

Suspendu suite à un incident entre le colonel Moussa Tiegboro Camara et un des avocats, le procès des évènements du 28 septembre 2009, a repris. Le 11 octobre dernier au Tribunal criminel de Dixinn, délocalisé à la cour d'Appel de Conakry, l'ancien secrétaire d'Etat est revenu devant la barre. L'on se souvient qu'aux dernières audiences, Moussa Tiégboro Camara qui répondait aux questions des avocats de la partie civile, s'est senti frustré et traité de menteur par un conseiller des avocats de la partie civile en ces termes : «* Est-ce que vous n'êtes pas en train de mentir ? *»

Cette expression a mis l'accusé dans tous ses états au point de s'abstenir de répondre à toute éventuelle question venant de cet avocat. Ainsi, ces conseils se sont invités dans les débats en demandant à leur confrère de retirer son mot. Pas question, rétorque le conseiller.

Faut-il noter que la cinquième audience de ce mardi, 11 octobre, a démarré par la présentation des disques compacts (CD) et des casettes par le président du Tribunal, Ibrahima Sory 2 Tounkara. Une audience qui a conduit à un débat houleux, de plus d'une heure entre les avocats de la défense, la partie civile et les procureurs (les parquetiers). Malgré cet échange entre les justiciers, le président du Tribunal, Ibrahima Sory 2 Tounkara, a rassuré qu'au moment opportun, ils seront visionnés dans la salle et discuteront de façon contradictoire avant que la partie civile et les parquetiers, ne continuent d'interroger Moussa Tiégboro Camara, premier à comparaitre dans cette affaire criminelle.



L'ancien secrétaire d'État chargé de la lutte contre la drogue et le crime organisé à l'époque des faits, a de nouveau déploré à la barre, certaines ''graves'' accusations portées contre lui notamment la prise d'otage des manifestations au niveau des services de la Gendarmerie et de la Police. En colère, Moussa Tiégboro Camara a vivement réagi par rapport à ces accusations lors lors d'une de ses auditions à l'enquête préliminaire au niveau de l'investigation judiciaire.

Selon lui, il n'a jamais été appelé à l'investigation judiciaire pour une quelconque question liée à une prise d'otage. « C'est très grave par rapport à ce qui se passe maintenant, car au sujet de prise d'otage, je n'ai jamais été interpelé ni par Diawara (le juge enquêteur) ni par l'administration judiciaire par rapport à ce dossier », a déclaré l'accusé.

Mais sur l'authenticité et l'appartenance du procès-verbal de l'enquête en question, Thiegboro a précisé que la signature apogée sur le document, ressemble à la sienne avant d'ajouter : « Si c'est de l'investigation judiciaire, ce n'est pas ma signature parce que je n'ai jamais été interpelé pour une quelconque investigation judiciaire par rapport à cette question liée à une prise d'otage » a martelé Colonel Moussa Tiégboro Camara avec insistance.

Thierno Kalifatou Doumbouya

HOROYA
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com
Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
Mame Fatoumata Diallo
Tél: 623 49 01 30
randasylla17@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF
REDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Amadou Kendessa Diallo
Tél: 622 48 10 45 *kenssa2@gmail.com*

SECRETAIRE GENERAL
Lancinè Camara
Tél: 622 34 17 77 *lacicama@gmail.com*

RUBRIQUE CULTURE & SPORTS
Dinah Salifou Soumah
Tél: 628 36 43 56

RUBRIQUE ÉCONOMIE
Lansana Sarr
Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

RUBRIQUE INTERNATIONALE
Jean Marie Morgan
Tel : 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RESPONSABLE SITE WEB
Youssouf Hawa Kéïta Tél : 622 28 54 00

CHEF SERVICE FABRICATION
Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

CHEF SAF
Aïssata Bilivogui
Tél: 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL
Amara Sylla Tél: 628 80 71 88

MARCEL GUILAVOGUI...

« Je n'ai pas été au stade (...) je n'ai même pas bougé du Camp Alpha Yaya Diallo »

En détention depuis treize ans, Marcel Guilavogui, l'un des gardes du corps de capitaine Moussa Dadis au moment des faits, a comparu ce mercredi, 12 octobre 2022, devant le Tribunal de Dixinn délocalisé à la Cour d'Appel de Conakry. L'accusé assis à la barre a rejeté toutes les accusations portées à son égard avant d'insister qu'il n'était pas au stade de Conakry, le jour de douloureux évènements qui ont coûté la vie à plus de 150 Guinéens.

« *Je n'ai pas été au stade du 28 septembre, je n'ai même pas bougé du Camp Alpha Yaya Diallo. J'étais dans mon bureau dans l'enceinte du régiment à la présidence au camp Alpha Yaya Diallo* », soutient-il.



Par ailleurs, il a indiqué qu'il avait fait un grave accident la veille des évènements, à Kipé, au point de perdre sa langue : « *j'étais malade et c'est là où j'ai fait ma convalescence, parce que mon domicile est au camp Alpha Yaya Diallo. Donc à la veille du 28 septembre, j'ai fait un accident à Kipé et j'ai failli perdre ma langue... J'ai été admis pour mes soins à la clinique Ambroise Paré où ma langue a été complètement coupée et suturée. Après quatre heures de soins, les médecins m'ont dit de ne pas faire de mouvements pour qu'il y ait régénération de ma langue. C'est ainsi que je suis allé rester dans mon bureau pour ma convalescence* ».

Sur Thieboro Camara, l'un des accusés, qui a soutenu à la barre avoir aperçu Michel au stade le jour des évènements : « Ceux qui le disent, je ne sais pas pourquoi ils le disent. Moi, je n'y étais pas. Si le colonel Thiegboro a dit qu'il m'avait vu, c'est lui qui sait », a souligné Marcel Guilavogui. Il a déclaré avoir été doté d'un PMAK. Mais il dément avoir détenu de couteau.

Ainsi à la demande du procureur, l'audience a été renvoyée ce lundi 17 octobre.

Thierno Kalifatou Doumbouya

DIALOGUE POLITIQUE INTER-GUINÉEN

Le manque de confiance entre les acteurs est-il le nœud gordien ?

Il y a quelques mois, nous écrivions que le dialogue politique inter-guinéen était un impératif au regard de la situation sociopolitique actuelle du pays. Depuis, rien n'a changé ou presque. Les positions des uns et des autresrestent encore et toujours les mêmes. Or, il n'y a pas plus important que ce que nous avons en commun: la Guinée.



Aujourd'hui, en dépit de la désignation d'un médiateur international par la Cedeao et la création d'un cadre de dialogue inclusif sous les auspices du Premier ministre, Bernard Goumou, les lignes bougent très timidement Le gouvernement et certaines coalitions politiques sont à couteaux tirés à cause desquerelles d'égos et de manque de confiance.

C'est partant de ce constat alarmant que trois grandes dames reconnues pour leur intégrité ont été mises à contribution pour braver les barrières en vue d'harmoniser leur position respective et de redonner confiance aux plus sceptiques. Mais l'histoire est têtue. Les précédents dialogues politiques en Guinée n'ont rien donné. Mais cela ne veut pas dire que celui initié par les autorités de la transition sera identique aux précédents. C'est pourquoi il faut donner une chance aux facilitatrices Mme Makalé Traoré, Mme Aïcha et Mme Joséphine Léno pour la relance du dialogue sous le regard du médiateur Yayi Boni et des représentants du G5. L'objectif étant de définir la durée de la transition pour un retour à l'ordre constitutionnel.

Malheureusement, les dames sont confrontées aux mêmes problèmes que le gouvernement face au quartor qui, n'ayant plus de crédit aux autorités de la transition, refusent (pour le moment) de donner une suite favorable aux facilitatrices qui, comme d'aucuns le disent, sont en train de prêcher dans le désert.

Balle à terre !

La réussite de la transition guinéenne est le souhait de tout le monde. Mais est-ce que tout le monde travaille pour qu'elle réussisse ? Là, c'est la grosse question. Et l'opinion publique doit accorder du crédit au Colonel Mamadi Doumbouya et son équipe qui ont délogé un régime jugé dictatorial. Car, tout finira autour de la table. Et c'est là que les vraies questions de la transition et de l'avenir de la Guinée vont être discutées pour un lendemain qui enchante.

Donc, il est important que les Guinéens se fassent confiance pour d'abord dialoguer et ensuite voir ce qui est possible pour une sortie rapide de la transition et un retour à l'ordre constitutionnel. Mais comment briser ce sentiment de méfiance entre ceux qui ont pris le pouvoir et ceux qui veulent le pouvoir ? C'est à ce niveau que les facilitatrices doivent jouer leurs rôles pour apaiser les cœurs. Ainsi, avec bravoure et détermination des uns et des autres, la Guinée sortira grandie de cette transition que le peuple souhaite apaisée.

La tâche est hardie…

A son arrivée au pouvoir, le CNRD a bénéficié du soutien d'une importante frange de la population guinéenne. Et les engagements pris ont donné de la joie au peuple. Mais 13 mois après, les sentiments ont changé. La confiance entre les acteurs s'est effritée. Le chronogramme de la transition divise. Et chaque partie campe sur sa position. Ce qui rend la tâche très difficile pour réunir les acteurs. Les coalitions politiques nées au lendemain de l'annonce de ce chronogramme ne s'entendent pas non plus. Des pros et anti s'affrontent par médias interposés. Le forum des forces vives s'est invité dans le débat. Mais les autorités disent êtres prêtes pour aller au dialogue. Pendant qu'elles prônent un dialogue inter-guinéen, le quatuor exigent la présence du médiateur de la Cedeao, l'organisation sous-régionale et le groupe de G5. Ce qui n'est pas totalement du goût des autorités guinéennes qui soutiennent que les problèmes du pays doivent se régler entre les fils du pays. Et c'est là qu'il y a le nœud gordien.

En attendant une solution à cette situation, une mission conduite par le commissaire aux Affaires politiques, Paix et Sécurité de la Cedeao, Dr Abdel-Fatau MUSAH, est annoncée à Conakry ce dimanche 16 octobre 2022.

Amadou Kendessa Diallo

Lire Horoya c'est bien, s'y abonner c'est mieux

www.journalhoroya.net

La ministre Aminata Kaba rassure les médias !

Récemment, la ministre de l'Information et de la Communication, Aminata Kaba a offert un cocktail aux journalistes. L'objectif de cette initiative est de créer une ouverture de collaboration entre les différents médias publics et privés avec les agences de publicité et de communication. La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Boubacar Yacine Diallo, président de la Haute Autorité de la Communication (HAC), de Mme Maïmouna Yombouno, première vice-présidente du Conseil National de la Transition, et des présidents des Associations de presse.



Au nom de l'ensemble de ses confrères, Amadou Tham Camara, président de l'Association Guinéenne de la Presse en Ligne (AGUIPEL), a remercié et félicité la ministre pour cette belle initiative, une première. « C'est une occasion rare de réunir l'ensemble des journalistes, l'ensemble des hommes et femmes de médias autour des valeurs de la profession, autour des défis qui nous attendent, autour des enjeux de la transition. Je voudrais donc vous remercier pour cette ouverture. C'est également une occasion pour vous rappeler que la presse d'hier comme d'aujourd'hui continuera à faire son travail d'informer correctement la population, de façon responsable et de façon mesurée. Evidemment, il va y avoir parfois des dérapages mais aucune œuvre humaine n'est parfaite. Il faudra parfois comprendre et mettre ça sous le coût de l'apprentissage parce que nous sommes à une phase d'apprentissage de la refondation de l'État, la presse aussi », a rappelé Amadou Tham Camara.

Avant de rappeler la tenue des promesses faites par le Colonel Mamadi Doumbouya : "Il avait été promis aux médias privés une revalorisation de la subvention des médias privés à la faveur de la loi rectificative des finances, un accès libre aux sources d'information. Il avait été promis également qu'il y aura une certaine liberté pour la presse de mener des enquêtes. Je sais que ces promesses sont les vôtres aussi à partir du moment où ce sont des promesses présidentielles. Mais, je voudrais les rappeler ici parce que je suis convaincu que vous êtes entièrement dévouée pour le développement de la presse. Donc, je voudrais dire au nom de l'ensemble de la corporation merci pour cette invitation ».

En réponse, Mme Aminata Kaba a soutenu qu'effectivement, le Président de la transition, le Colonel Mamadi Doumbouya et son Chef de Gouvernement, Dr Bernard Goumou ont pris des engagements en termes de liberté de presse. « Je pense bien qu'en Guinée, la liberté de la presse est respectée et continue à être respectée. Par contre, il est quand même important de rappeler certaines règles de fonctionnement et de professionnalisation des médias. Vous avez une certaine liberté mais, il est fondamental de savoir que la liberté se passe selon le respect des textes et des lois en vigueur en République de Guinée », a-t-elle noté.

C'est par un appel à plus de responsabilité que la ministre a clôturé son intervention. « Il est temps de changer l'image de la presse, l'image des médias, redorer l'image de notre pays, de nos Institutions. Qu'on donne une autre image de notre pays car ce pays nous appartient tous. Et mettre en avant non seulement les actions positives du Gouvernement de transition et du CNRD mais également, relever ensemble les différents défis qui nous interpellent pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de nos populations. Oui, nous pensons qu'ensemble, nous pouvons développer des axes de partenariat stratégique pour vous aider à vous améliorer dans le fonctionnement, la gestion, dans la levée de fonds, dans la recherche de partenariat avec les secteurs public et privé. Nous sommes là à vous accompagner dans tous les domaines mais dans un cadre de travail bien précis, en se professionnalisant, dans un cadre de respect mutuel et un cadre de dialogue assez saint.»

La cérémonie a pris fin par le cocktail et des prises de photos.

Amadou Mouctar Diallo
Photo : Lamine Sylla

RENCONTRE ENTRE AMINATA KABA ET DES AGENCES DE COMMUNICATION

Comment repenser les stratégies de communication ?

La ministre de l'Information et de Communication, Aminata Kaba poursuit ses séries de rencontres avec les acteurs relevant de son Département. Vingt-quatre heures seulement après sa rencontre avec les patrons de médias, la ministre de l'Information et de la Communication, était ce mercredi avec les directeurs des agences de communication et les régies publicitaires autour d'un cocktail.

Aminata Kaba a indiqué que c'est une initiative vise à parler des nouvelles stratégies de communication qui vont mettre en avant les actions du Gouvernement. « *Les gens ont tendance à négliger la partie communication alors que ce volet est assez important. C'est d'ailleurs une pièce maîtresse dans tout ce qui est collecte de l'information et de diffusion. Nous savons tous qu'on communique toujours en fonction de la cible, de ce que l'on veut dire. Il y a le contenu déjà, la façon de communiquer et à qui est destiné cette communication* », a-t-elle dit.

S'agissant de ses attentes, Mme Aminata Kaba a invité les uns et les autres à trouver ensemble une stratégie de communication assez solide pour notre pays. Cela consiste à « *mettre en avant les actions du Gouvernement de la Transition, du CNRD. Nous devons tous concourir à valoriser la marque Guinée, montrer une image positive et également construire ensemble un tissu social assez solide à travers les différents messages dans les médias mais surtout à travers vous les agences de communication et de publicité* ».

De son côté, le directeur général de l'Office guinéen de publicité (OGP), Mandian Sidibé, a noté que l'initiative de la ministre est à apprécier, à accompagner, à imiter et à perpétrer même après elle.

«Je suis très heureux d'être ici avec mes partenaires et collaborateurs de premier rang. Si vous entendez que l'Office Guinéen de Publicité bénéficie les milliards, c'est grâce à ces régies, à ces communicants. Alors j'encourage et félicite ces agences de communication [afin qu'on puisse] accompagner la ministre pour l'atteinte des objectifs qui sont assignés à notre département par Monsieur le Président de la République, le Colonel Mamadi Doumbouya", a déclaré le patron de l'OGP.



Au nom des agences de communication, Ibrahima Dieng, le président de l'Association des professionnels de la publicité et les agences de communication a salué la main tendue de la Cheffe du Département. Pour lui, « *c'est une opportunité que nous allons saisir parce qu'il y a une loi sur la publicité qui est en cours d'élaboration. Mais, qui n'a toujours pas été votée. Nous espérons qu'avec cette nouvelle dynamique, avec l'avènement de la nouvelle ministre, qu'elle finira par voir le jour en permettant à chacun de savoir ce qu'on doit et ce qu'on ne doit pas faire. Ça permettra également aux agences de communication de savoir qu'est-ce qu'il faut pour être agent de communication ou pas*».

Amadou Mouctar Diallo

PARTENARIAT ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'ANAFIC ouvre ses portes aux hommes de médias !

Dans son programme de mieux informer les hommes de médias sur la vision, l'objectif et ses domaines d'intervention, l'Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC), à travers son Directeur Général, Sékou Mawa Touré et ses cadres ont offert un déjeuner à la presse locale, ce mercredi 12 octobre. C'était dans un réceptif hôtelier à Kipé dans la commune de Ratoma.





Avec pour thème : ''Contexte d'intervention de l'ANAFIC et les enjeux de la mobilisation des Fonds destinés au développement local'', le Directeur Général, Sékou Mawa Touré, prenant la parole, a rappelé que ce premier déjeuner de presse est organisé dans la perspective d'un partenariat durable et fécond avec les médias. « *Au moment où notre Agence entame une évolution Institutionnelle et organisationnelle de grande envergure, il nous a paru important d'initier cette rencontre, pour d'une part, aborder le contexte actuel de l'ANAFIC et les enjeux liés à la mutualisation des fonds destinées au développement local, et d'autre part évoquer les défis qui se profilent à l'horizon en termes d'accompagnement des collectivités locales* », a-t-il situé.

L'ANAFIC en tant qu'outil d'accompagnement et de financement des collectivités locales pour un accès à des services sociaux de base de qualité contribue, au nom du Gouvernement à une juste redistribution des ressources nationales. « *Notre crédo est de continuer à être l'institution de référence dans l'accompagnement et le financement des collectivités locales en travaillant sur le renforcement de la transparence dans la gestion des deniers publics au niveau local* », a affirmé M. Touré.

Poursuivant, il précise que les autorités de la transition veulent rationaliser l'utilisation des ressources et accroître les performances des collectivités par le regroupement des trois fonds sous l'égide de l'ANAFIC. C'est pourquoi, dira le directeur général, les médias ont un rôle clé à jouer. « *Il est important que les journalistes soient outillés pour leur permettre de contribuer à l'éducation citoyenne. Les années précédentes, nous avons organisé deux sessions de formation à l'intention des journalistes. Aujourd'hui, nous nous inscrivons dans la logique de continuer cette action de proximité avec les médias, dans le cadre d'un partenariat bénéfique aux citoyens* », a annoncé le DG Mawa.

En termes d'avancée, le DG a confié que depuis décembre 2021, la Guinée a connu de profondes mutations qui ont dessiné une nouvelle configuration de l'accompagnement du développement local, faisant de l'ANAFIC, l'unique institution de financement de la politique de décentralisation à travers la mutualisation et l'opérationnalisation de trois (3) Fonds qui sont le Fonds de Développement Économique Local (FODEL), le Fonds National de Développement Local (FNDL) et le Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECON).

« *Conformément au Décret D 0261/PRG/CNRD/SGG du 30/12/2021, l'ANAFIC est désormais l'unique outil du développement pour asseoir une meilleure mobilisation des ressources internes et externes. Elle doit à cet effet, améliorer l'efficacité des opérations de transfert de fonds aux Collectivités locales et rendre plus performant le processus de renforcement des capacités de celles-ci. Elle participe ainsi à qualifier subséquemment la maitrise d'ouvrage du développement local décentralisé et participatif* », a expliqué M. Touré.

Selon lui, ce changement qualitatif voulu par les autorités de la Transition dans le domaine du développement local, vise à consolider la décentralisation et à promouvoir la participation des citoyens dans la conduite des affaires locales. A date, les actions de renforcement de capacités, financées par ces deux partenaires à travers le Projet d'Appui à l'ANAFIC et le Projet d'Appui à la Gouvernance Locale (PAGL), permettent de doter les collectivités locales d'outils de gestion inclusive et participative. Et conséquemment de financer des microprojets qui prennent en compte dans les PAI, la dimension atténuation des effets du changement climatique et du genre.

« *Entre 2019 et 2020, 337 collectivités locales du pays ont reçu, par le concours de l'ANAFIC, des subventions aux investissements et à leur fonctionnement, tandis que le FODEL a financé les actions dans 45 collectivités locales directement impactées par les activités d'exploitation des entités minières* », a précisé le DG.

Des perspectives, il y en a. Avec la vision des nouvelles autorités de regrouper les trois fonds sous la gestion de l'ANAFIC, le volume important d'activités afférentes à l'opérationnalisation de ces fonds, pour les prochaines années, la direction envisage la mise en place d'un dispositif d'encadrement cohérent et de suivi-accompagnement pour le respect des procédures et de la qualité des infrastructures.

« *Ce dispositif de proximité bénéficiera de l'appui technique des cadres de l'ANAFIC tant au niveau régional que national et de l'accompagnement des projets d'appui, en contribuant au financement des collectivités locales, au renforcement des capacités techniques et institutionnelles des acteurs impliqués dans la gestion des collectivités locales et dans l'amélioration de la gouvernance locale de façon globale* », a annoncé le numéro un de l'agence de nationale de financement des collectivités.

Au compte de l'année 2022, différentes activités prévues par la Direction Générale de l'ANAFIC ont été identifiées dans les Programmes de Travail et Budgets Annuels (FTBA) des trois Fonds (FNDL, FODEL, FODECCON) et des projets connexes (PAGI et PANAFIC).

Nantènin Traoré &
Amadou Mouctar Diallo

Le ministre Charles Wright au chevet de Saikou Yaya Barry !

Le ministre Garde des Sceaux et des Droits de l'homme, Alphonse Charles Wrigth, dans son rôle d'aide aux victimes, a rendu visite le dimanche 9 octobre dernier à M. Saikou Yaya Barry, secrétaire exécutif de l'Union des Forces Démocratiques (UFR).

Malade et admis d'urgence à l'hôpital sino-guinéen pour un AVC. certaines rumeurs couraient que la prise en charge du secrétaire exécutif du parti de M. Sidya Touré était assuré par le parti UFR. Chose que le ministre Charles n'a pas manqué de démentir.

« Ce n'est ni Sidya Touré, ni l'UFR qui s'occupe des questions de détention. Cela revient à l'administratio pénitentiaire qui, à travers le ministère de la Justice a pris en charge tous les frais médicaux de Saikou Yaya », a-t-il tenu à préciser avant d'entamer d'autres propos.

Tout serein, le ministre Alphonse Charles Wright n'a pas manqué d'apprécier l'état de santé de M. Barry, tout en magnifiant les efforts des médecins qui se sont donnés à fond, pour des soins intenses et de qualités apportés à leur compatriote.

Plus loin, le ministre lance des piques à ses détracteurs. « Ceux qui veulent prendre les frais de traitement de Saikou Yaya Barry, sont libres de le faire et personne ne les prive de



ça. Mais pour l'instant, ce n'est pas le cas. A moins qu'on ne me brandisse un élément de preuve qui me dit que c'est le médecin personnel de Sidya Touré qui serait parti le récupérer ».

Il a par ailleurs préciser que c'est par personne interposée, qu'on lui avait demandé d'évacuer le secrétaire exécutif de l'UFR dans un centre spécialisé d'indispositions d'AVC. « Lorsqu'on a fait savoir à M. Sidya que Saikou Yaya a fait un AVC, il est passé par personne interposée, pour entrer en contact avec le département de la Justice pour me dire d'accorder à son secrétaire exécutif une évacuation dans un hôpital spécialisé d'AVC. En réponse, j'ai dis à cette personne que ce n'était pas nécéssaire car le département par ma voix, avait déjà envisagé, à ce que M. Saikou Yaya soit admis à l'hôpital sino-guinéen », a conclu Charles Wright.

Thierno Kalifatou
Doumbouya

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité
_____

Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique
_____

Unité de Gestion du Projet
Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest
(WARDIP-Guinée)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR POUR LE PROJET REGIONAL D'INTEGRATION NUMERIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST (WARDIP-GUINEE)

Date de début : 10 / Octobre / 2022 ; Date limite : 28 / Octobre / 2022

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) dans le cadre du Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Coordonnateur au compte du Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP – Guinée).**

2. L'objectif de développement du programme est d'accroître l'accès aux services haut débit et numériques grâce au développement et à l'intégration des marchés numériques dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il permettra ainsi au Gouvernement de créer des infrastructures pour le développement du numérique, garantir un accès au haut débit à tous pour accélérer la réalisation des objectifs nationaux et internationaux de développement. Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées au tour de ses composantes.

Pour atteindre son objectif, le Projet est structuré autour des quatre (4) composantes ci-dessous :

❖ **Composante 1 : Développement et intégration du marché de la connectivité**

Cette composante soutient les réformes visant à réduire les obstacles liés à la fourniture de services de télécommunications transfrontaliers par le biais de marchés ouverts ainsi qu'au déploiement d'infrastructures de connectivité à large bande dans le cadre d'une approche MFD. Cette composante vise à favoriser la concurrence dans le secteur des télécommunications, la baisse des couts d'accès à internet, etc.

❖ **Composante 2 : Développement et intégration du marché des données**

Cette composante permet l'échange, le stockage et le traitement sécurisés des données à travers les frontières pour soutenir le déploiement régional et l'accès aux services, à l'innovation et à l'infrastructure basée sur les données par la réduction des restrictions régionales sur la libre circulation des données et l'augmentation des investissements dans ce domaine. Un marché des données plus intégré en Afrique de l'Ouest pourrait stimuler l'innovation et améliorer l'analyse des données, ce qui se traduirait par des avantages économiques et sociaux importants et des gains d'efficacité dans pratiquement tous les secteurs. Conformément aux objectifs régionaux, cette composante pourrait éventuellement inclure un soutien aux objectifs nationaux qui seraient essentiels pour tracer la voie de l'intégration.

❖ **Composante 3 : Développement et intégration du marché en ligne**

Cette composante soutient le développement et l'intégration du marché en ligne, ce qui créera un environnement propice à la fourniture et à l'accès transfrontaliers de biens ou de services numériques. Cette composante aiderait les gouvernements, les entreprises et les citoyens des pays participants à accéder et à fournir des services privés et publics en ligne, ainsi qu'à effectuer des achats en ligne de manière transparente à partir de n'importe où dans la région.

❖ **Composante 4 « Gestion du projet »**

Elle porte sur la mise en place d'une unité d'exécution du projet, qui sera responsable de la mise en œuvre de toutes les activités.

❖ **Composante 5. « Composante d'intervention d'urgence contingente CERC. »**

En reconnaissance de la vulnérabilité actuelle de la région et des pays aux chocs, une composante d'intervention d'urgence contingente (CERC) est ajoutée à la structure du projet pour fournir un soutien aux pays participants pour répondre rapidement aux crises et aux urgences, y compris les catastrophes climatiques et naturelles et les urgences de santé publique. Elle aura une valeur initiale nulle mais pourra être financée pendant la mise en œuvre du projet pour permettre une réponse agile aux événements émergents, avec des fonds redirigés depuis d'autres composantes. L'inclusion du CERC au stade de la préparation, bien qu'avec un financement nul, offre la flexibilité nécessaire pour répondre à une urgence imminente ou réelle (telle que la COVID-19). Les dépenses de réponse à la crise pourraient couvrir, par exemple, la facilitation des paiements d'urgence aux groupes vulnérables de la population en utilisant l'argent mobile ; assurer la continuité des activités des fonctions gouvernementales essentielles, lorsque les fonctionnaires sont tenus de continuer à travailler à domicile ; ou le soutien aux MTPE, en particulier les plus touchées, pour résoudre leurs problèmes de liquidité immédiats, réduire les licenciements et éviter les faillites. Le CERC n'est pas censé financer des travaux de génie civil pouvant induire des risques et/ou des impacts environnementaux et sociaux négatifs.

Les présents Termes de référence visent le recrutement du coordonnateur du projet

3. MISSIONS ET TACHES

respect de la mise en application des documents du projet.

Il (Elle) est, conformément aux termes de l'accord de financement du projet cosignés entre la Banque mondiale et le gouvernement de la République de Guinée, la personne qui représente le gouvernement dans le financement, l'exécution et la mise en œuvre des activités du projet. Il (Elle) est responsable devant

Numérique.

Le (La) Coordonnateur (trice) du projet sera à la tête de l'UGP qui sera dotée d'une équipe de gestion du projet composée principalement de : Un Responsable Administratif et Financier, un Spécialiste en Passation de Marchés, des Spécialistes en Développement Numérique, un Spécialiste en Sauvegarde Environnementale, un Spécialiste en Sauvegarde Sociale, un Spécialiste en Communication, un Spécialiste en Suivi & Evaluation, un Auditeur Interne, un Comptable, un Assistant.

Placé sous la supervision du Président du comité de pilotage, Le (La) Coordonnateur (trice) du projet a une obligation de résultat dans l'exécution des missions qui lui sont confiées ; ses principales responsabilités sont présentées comme suit:

a. GESTION TECHNIQUE

- Assurer la mise en œuvre du projet conformément à l'Accord de Financement et au document d'évaluation du projet ;
- Assurer la bonne planification des activités du projet par la coordination des travaux d'élaboration, d'actualisation et d'exécution des plans de travail et de budget annuels (PTBA), des plans de passation de marchés (PPM), des plans de décaissements (Contrôle mensuel du budget, et analyse des écarts) et plan de consommation de crédits (PPC) ;
- Apporter à l'unité de coordination l'appui technique nécessaire pour :
- L'exécution courante des activités découlant des PTBA, PPM et PPC établis et le respect des délais ;
- L'exécution de toutes les actions entrant dans le cadre de la mise en application des documents de base du projet, en particulier les différents manuels de procédures nationales de l'administration publique et/ou spécifiques des bailleurs de fonds, ainsi que les manuels d'opérationnalisation des PBTA ;
- Assurer l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et plans de communication sur les activités du projet ;
- Rendre compte aux instances hiérarchiques (Administration, bailleurs de fonds) de l'état d'avancement de l'exécution du projet conformément à la périodicité définie par la partie guinéenne et la Banque mondiale pour la production des rapports ;
- Représenter le projet au plan national et international.

b. GESTION FINANCIERE

- Superviser la gestion financière et comptable et la passation des marchés du projet ;
- Présenter à l'intention des instances nationales et de la Banque mondiale dans les délais requis, pour approbation/adoption des Projets de budgets annuels, les états financiers annuels et les Rapports de Suivi Financiers (RSF);
- Elaborer la programmation budgétaire et financière des activités du projet ;
- Suivre l'exécution du budget du projet ;
- Ordonnancer toutes les dépenses devant être payées sur le compte désigné ;
- Veiller aux mouvements de fonds tels qu'ils sont assurés par le Responsable Administratif et Financier: décaissements, approvisionnements des comptes désignés ;
- Vérifier et valider les Demandes de Remboursement de Fonds (DRF), les Demandes de paiement Direct (DPD) et les Rapports financiers Intérimaires (décaissement sur base de rapport) ;
- Assurer la mise en place des procédures de contrôle interne et des procédures administratives et financières, conformément au manuel de procédures ;
- Être le point focal des relations administratives et fiduciaires et légales vis-à-vis des structures bénéficiaires du projet, les ministères sectoriels parties prenantes, et l'IDA ;
- S'assurer de la mise en place du système informatisé de comptabilité générale, analytique et budgétaire du Programme, conformément aux procédures nationales et aux exigences de l'IDA ;
- Procéder au suivi de la trésorerie du projet et à l'établissement de prévisions de trésorerie semestrielles, mises à jour tous les mois (veiller au respect du calendrier des activités et au maintien permanent d'un niveau de liquidité adéquat pour exécuter correctement les activités);
- Organiser et transmettre les audits financiers du projet suivant la périodicité prévue ;
- Opérationnaliser le plan de mise en œuvre des recommandations à la satisfaction de la partie guinéenne, et de la Banque mondiale;
- Préparer les missions de supervision de l'IDA et les audits annuels ;
- S'assurer de la bonne utilisation des ressources et biens mis à la disposition du projet ainsi que de l'éligibilité et de la pertinence des dépenses du projet ;
- Veiller à la mise à disposition des contributions attendues du Gouvernement, des bénéficiaires et des autres sources de financement.

c. GESTION ADMINISTRATIVE

- Assurer l'organisation générale du Projet et veiller au respect du calendrier des activités;
- Veiller à une bonne circulation de l'information au sein du Projet;
- Assurer la gestion quotidienne du Projet et la coordination technique avec les différents acteurs du Projet et animer l'ensemble de ces acteurs intervenant dans la mise en œuvre du projet (Ministères, Institutions, bailleurs, Organisations de la société civile, etc.) ;
- Faciliter la collaboration et le dialogue entre les différentes parties prenantes du projet, créer et entretenir les conditions propices pour l'atteinte des objectifs du Projet (Partenaires techniques, Partenaires institutionnels, Agences d'exécution, Secteur privé, Collectivités Locales, Etablissements de formation, Universités, Ecoles…. etc.)
- Développer les actions pour le respect des clauses des documents de base du Projet par les différents acteurs et en assurer le suivi ;
- Animer les réunions périodiques internes de l'équipe de Coordination et des réunions élargies aux autres structures impliquées dans la mise en œuvre du projet.

d. GESTION DES APPROVISIONNEMENTS ET PASSATION DES MARCHES

- Veiller au respect strict des procédures d'approvisionnement du Projet ;
- Veiller à la préparation, à l'actualisation et à l'exécution du plan de passation des marchés ;
- Envoyer les demandes de Non-Objection (lors de processus de passation de marchés et de mise en œuvre des activités) ;
- Veiller à la préparation, à l'actualisation et à l'exécution du plan de passation des marchés selon les modalités prévues par le manuel de procédures ;
- Veiller à la passation, à la mise à jour des informations dans STEP (SYSTEMATIC TRACKING OFEXCHANGES IN PROCUREMENT) ;
- Présider les Comités d'Ouvertures et de Jugement des Offres et assurer le bon fonctionnement des Comités d'Evaluations des Offres selon les modalités prévues par le manuel de procédures ;
- Signer les différents marchés, conventions et bons de commande devant engager les ressources du Projet ;
- Veiller au suivi de l'exécution des marchés et à l'évaluation du travail des prestataires de services, y compris les conventions avec les partenaires stratégiques du projet.

e. ADMINISTRATION DU PERSONNEL

- Participer au recrutement et au licenciement, le cas échéant, du personnel conformément à la procédure en vigueur ;
- Veiller à l'application du règlement intérieur et des dispositions des textes réglementaires en matière de gestion du personnel ;
- Signer l'état général des salaires ;
- Veiller à la tenue régulière des livres obligatoires en matière de gestion du personnel ;
- Autoriser les absences du personnel ;
- Organiser et superviser les missions du personnel
- Définir un plan de formation du personnel
- Décider des sanctions à l'encontre du personnel en cas de non-respect des procédures ;
- Organiser l'évaluation du personnel sur la base de l'évaluation des indicateurs de performances en collaboration avec le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique et la Banque mondiale ;
- Veiller à l'application stricte des règles de déontologies professionnelles, de bonne gouvernance dans la gestion des activités et du personnel du projet ainsi que des procédures de la Banque mondiale telles que prévu dans l'accord de financement du projet.

f. SUIVI, CONTROLE ET PRODUCTION DES RAPPORTS

- Assurer le suivi et la supervision des activités du Projet conformément aux indicateurs de performances tels que spécifiés dans les documents légaux des bailleurs du fonds ;

- Mettre en place et exploiter les tableaux de suivi des indicateurs de base du projet et alerter en cas de besoin ;
- Organiser des revues périodiques des activités du Projet, y compris la revue à mi-parcours du projet et rendre compte de l'état d'exécution du projet au comité de pilotage, aux autorités de tutelle et à la Banque mondiale ;
- Coordonner l'élaboration et la transmission des rapports périodiques : mensuels, trimestriels, semestriels et annuels tels que requis par l'accord de don du projet et tel que décrit dans le manuel d'exécution du projet ;
- Fournir à la Banque mondiale et au Comité de pilotage les différents rapports requis pour le projet ;
- Assister aux réunions du comité de pilotage et participer aux délibérations avec voix consultative.
- Veiller à la mise en œuvre des recommandations du comité de pilotage, ainsi que des missions d'évaluation et de suivi ;
- Coordonner les activités entrant dans le cadre du contrôle interne et du contrôle externe du Projet ;
- Participer à l'élaboration du rapport d'achèvement du Projet.

4. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le (la) candidat(e) doit remplir les critères de qualifications suivants :

- Avoir un niveau de formation d'au moins Bac+5 ou l'équivalent d'un Master en Économie, Finances, Gestion et Management de Projet, Droit, Ingénierie Télécom/TIC, ou toute autre formation équivalente ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dont 05 ans au moins d'expérience spécifique dans la gestion, la coordination, et la mise en œuvre de projets ou programmes de développement financés par les bailleurs bi- ou multilatéraux ;
- Les expériences de mise en œuvre de projets/programmes financés par la Banque mondiale, l'Union européenne, la Banque Islamique de Développement, Fonds International de Développement Agricole ou la Banque Africaine de Développement constitueront un atout ;
- Les expériences en financement et mise en place de partenariats publics privés constitueront des atouts ;
- Une bonne connaissance du secteur des télécommunications dans le contexte guinéen et une expérience de travail avec le ministère des Postes, télécommunications et de l'économie numérique serait un atout ;
- Une connaissance des procédures de gestion financière et de passation des marchés, ainsi qu'une connaissance des procédures de la Banque mondiale serait un atout ;
- Avoir une connaissance pratique des outils informatiques en particulier les logiciels courants (Word, Excel, Power Point, courriel, internet) ;
- Avoir une maitrise de l'anglais serait un atout ;

– **APTITUDES PARTICULIERES EXIGEES, NOTAMMENT LES APTITUDES PHYSIQUES ET/OU MENTALES**

- Avoir une bonne moralité, une capacité managériale et un sens du travail en équipe ;
- Avoir une parfaite aptitude à superviser et à gérer une équipe pour l'atteindre des objectifs.
- Avoir le sens de la responsabilité et de l'organisation et une capacité de pilotage ;
- Être dynamique et engagé(e) avec une bonne capacité rédactionnelle ;
- Avoir une intégrité professionnelle et des aptitudes de leadership et de management ;
- Être capable de produire des résultats même sous pression avec une bonne capacité analytique, de communication et de négociation ; Avoir d'excellentes qualités humaines et morales

5. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

La durée du projet est de cinq (5) ans et le contrat du Coordonnateur est d'un (1) an, renouvelable sur la base de l'évaluation satisfaisante de son contrat de performance par le comité de pilotage sous réserve de la satisfaction de la Banque mondiale. Les évaluations se feront annuellement et serviront de base au renouvellement du contrat.

6. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement consultant se fera suivant la méthode Sélection de Consultants Individuels conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Edition novembre 2020.

7. Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent soumettre leur dossier et/ou obtenir des informations supplémentaires, au sujet des Termes de Reference à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : wardipguinee@gmail.com/ssekounamie@gmail.com

Lundi au jeudi de 9h à 16h 00 et le vendredi de 9h à 13h 00.

(+224) 622 47 42 18

8. Le dossier de candidature écrite doit être accompagné des dossiers :

– Curriculum vitae (CV) daté et signé par le candidat certifié sincère ;

– Une lettre de motivation signée du candidat, adressée au coordonnateur ;

– Une copie légalisée des différentes attestations de travail ou contrat, formation etc. ;

– Une Copie légalisée des Diplômes

a. Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

b. Un entretien (ou interview) pourrait être organisé, au besoin, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.

9. *Les dossiers de candidature doivent être* déposés à l'adresse ci-dessous par courrier électronique ou en personne au plus tard le **28 Octobre 2022 à 10 heures**.

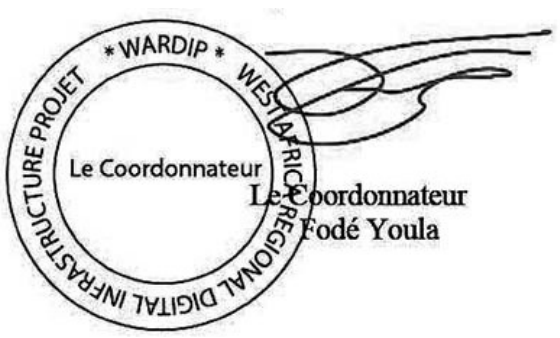
wardipguinee@gmail.com

ou

Programme d'identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI), Manquepas, Immeuble Elhadj Moriba Yansané, 4ème et 5ème étage Tél. : (+224) 622 47 42 18

Le dossier de candidature doit porter la mention ***« Coordonnateur). » en objet du courrier***

Conakry, le 05 Octobre 2022



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail–Justice-Solidarité

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

N°03129/MTFP/CAB/2022

Conakry, le 13 septembre 2022

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP)
AMI N°001/MTFP/CAB/2022

1. *Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des Marchés publics.*

2. Le Ministère du Travail et de la Fonction Publique à travers la Direction Nationale du Travail, de l'Emploi et des Lois Sociales (DNTELS) a sollicité et obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2022 auprès du *gouvernement* des fonds, afin de financer *le recrutement d' un cabinet pour la révision du Code de sécurité sociale de la République de Guinée,* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché *de prestation intellectuelle relatif au recrutement d'un cabinet pour la révision du Code de sécurité sociale.*

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation décrite ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite prestation (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations intellectuelles et notamment les références concernant l'exécution des marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas dix (10) pages environ. Les candidats doivent être des juristes, spécialistes des questions de sécurité sociale et avoir une très bonne connaissance de la législation du Travail, de la Protection sociale et disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans l'élaboration et la révision du cadre juridique et institutionnel du régime de protection sociale. Une liste d e candidats qui ne saurait être supérieure à huit (8) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de Demande de Proposition qui leur sera remis pour la réalisation de la prestation requise ; un candidat sera sélectionné selon la méthode : sélection fondée sur la qualité et le coût (sélection qualité-coût), basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée et le montant de la proposition.

4. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 et 35 du code des marchés publics.

5. Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

a. Expérience générale
b. Expérience spécifique (dans les pays de la zone Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale (CIPRES))
c. Disponibilité des compétences parmi le personnel d'encadrement

NB : Toute fois, il y a lieu de prec1ser que les candidats seront classés en fonction de leurs années d'expériences spécifiques fournies.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (TDR} auprès **du Ministère du Travail et de la Fonction Publique**: Mme Salématou CONDE, Tel: 628 85 23 15 salimayans@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Ministère du Travail et de la Fonction Publique, 2eme étage, Bureau **PRMP du Lundi au Jeudi de 08h 00mn à 16h 00mn et le Vendredi de 9h 00mn à 13h 00mn.**

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à la même adresse au plus tard **le Lundi 31 Octobre 2022 à 12h00min.**



15 OCTOBRE

Journée Internationale de la Femme Rurale

La Guinée à l'instar des autres pays va célébrer la journée internationale de la femme rurale ce 15 octobre. Une occasion qui sera mise à profit par les autorités du pays, les institutions internationales et projets de développement de mettre les projecteurs sur le rôle et la situation des femmes en zones rurales, tout en les célébrant. La journée est également l'occasion de sensibiliser et d'informer la communauté internationale sur les difficultés auxquelles les femmes font face pour leurs épanouissements.



Qui sont ces femmes rurales ?

Ce sont les femmes et filles vivant en zones rurales en majorité analphabètes qui se battent dans l'ombre, sous la pluie et sous le soleil pour travailler la terre et mettre à la disposition de toute la population des produits agricoles. Elles travaillent dans l'agriculture de subsistance. Faute d'être propriétaire terriennes, les femmes rurales cultivent sur des petites parcelles ou sont employées dans les exploitations agricoles avec peu de rémunération. Elles sont le maillon faible de la chaine de valeur agricole.

Contrairement aux femmes vivant en milieu urbain, elles ont peu accès aux services de base (eau, services de santé, éducation). En plus de leur situation de vie en zone rurale, elles sont confrontées à d'autres tâches, telles que le fait d'être les principales personnes chargées des tâches domestiques et des soins à leur famille ou leur communauté. A ceci s'ajoutent les normes sociétales et les lois discriminatoires ainsi que des obstacles structurels comme le moindre accès à des services financiers.

Selon les agences onusiennes, les femmes représentent plus du quart de la population et 43% de la main-d'œuvre agricole — dont environ 40 % de cette main-d'œuvre dans les pays en développement. Partout dans le monde, les milieux ruraux ont un taux de pauvreté plus élevé que les milieux urbains. Les femmes rurales contribuent à la vie de leurs familles et communautés ainsi qu'à réduire la faim et la pauvreté dans le monde. Ce point est un élément important à prendre en compte en vue notamment d'atteindre les objectifs de développement durable qu'a défini l'ONU. De plus, ces femmes ont ou peuvent avoir un rôle important dans la sauvegarde de l'environnement et la protection du climat.

Pour la petite histoire, notons que c'est dans sa résolution 62/136 du 18 décembre 2007 que l'assemblée générale des nations unies a fait du 15 octobre la journée internationale annuelle des femmes rurales, laquelle a eu lieu pour la première fois en 2008.

Cette journée promeut et reconnaît les femmes rurales et leur rôle important dans le fait de renforcer le développement agricole et rural, ainsi que l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté dans le milieu rural.

DIS

ASSAINISSEMENT

Le secteur financier met la main à la poche

Le secteur financier guinéen ne lésine pas sur les moyens quand il est question d'assainissement. La journée du 1er octobre a été l'occasion pour l'Association professionnelle des institutions de microfinance et celle des assurances qui ont solennellement remis un chèque d'un milliard 200 millions GNF aux autorités guinéennes, sous forme de dons en matériels et équipements, représentées par le ministre de l'Administration du territoire Mory Condé.

On y notait également la présence du Gouverneur de la Banque centrale de la République de Guinée, Karamo Kaba. Cet appui du secteur financier s'est fait sous l'égide et la coordination de la BCRG qui est l'institution de supervision. L'opération d'assainissement a ciblé trois sites : Yimbaya Bougie, la corniche du camp Camayenne et la corniche de Boulbinet, derrière le palais Mohamed V.

En la circonstance, le président de l'Association des banques Sidy Mohamed Cherif, a précisé que ces dons sont destinés aux cinq communes de Conakry et aux sept régions administratives.

"Ils sont constitués de brouettes, pelles, râteaux, masques, de gants...En plus de ces dons, le secteur financier guinéen s'investit humainement en déployant sur le terrain environ 400 agents de nettoyage. Aussi, dans le but de pérenniser cette démarche citoyenne et favoriser une gestion au quotidien des opérations d'assainissement, nous comptons financer des entreprises évoluant dans le secteur du nettoyage et de l'assainissement suivant des critères d'éligibilité à définir de commun accord par la BCRG et le secteur financier, a-t-il annoncé.



Pour sa part, le Gouverneur de la BCRG, Karamo Kaba, a trouvé des mots aimables pour les donateurs. Et surtout pour la qualité de la mobilisation en faveur de l'hygiène publique. Toute chose qui, selon le gouverneur, tient tant au président de la transition colonel Mamadi Doumbouya. Il ajoutera que le rôle des banques, des compagnies d'assurance, des institutions des microfinances, est d'accompagner leur client dans leur vie quotidienne et également d'être présentes auprès des concitoyens.

Quant au ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, Mory Condé, il a mis en exergue la particularité de cette opération d'assainissement à la veille de la célébrera de l'an 64 de l'indépendance du pays. Ce qui, à ses yeux, démontre combien de fois les acteurs du secteur financier guinéen sont soucieux de rendre propre notre ville. Exprimant son sentiment de satisfaction, il a au nom du Premier ministre Dr Bernard Goumou, remercié les cadres de la banque centrale ainsi que ceux du secteur financier qui se sont mobilisés depuis les premières journées d'assainissement.

J.-M Morgan

AGENCE GUINÉENNE D'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'INTÉRÊT PUBLICS POUR L'EMPLOI

AGETIPE

N°0026/MJS/AGETIPE/DG/PRMP/2022 **Conakry, le 14 octobre 2022**

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

Intitulé Sommaire des prestations

Dans le cadre de la réalisation des missions d'études de projets d'appuis au développement local des communes en Guinée à travers le programme de Pavage des Rues, l'Agence Guinéenne d'Exécution des Travaux d'Intérêts Publics pour l'Emploi (AGETIPE) à travers le Ministère de la Jeunesse et des Sports a obtenu des fonds exercice 2022 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutements des Cabinets pour la réalisation des missions d'études citées ci-dessous.

A cet effet l'Agence Guinéenne d'Exécution des Travaux d'Intérêts Publics pour l'Emploi (AGETIPE) en sa qualité de Maître d'œuvre délégué, recrute des Bureaux externes pour la réalisation des missions d'études des travaux de revêtement en pavé trief autobloquants de forme sinusoïdale des chaussées, trottoirs et espaces publics dans les régions administratives de Kindia, Mamou, Boké, Labé et Kankan en deux (2) lots distincts :

Lot1 : Kindia, Mamou et Boké ;

Lot2 : Labé et Kankan:

1.1. Composant du projet :

N°	Régions Administratives	Communes	Linéaire prévu (en mètre linéaire)
Lot1	Kindia	Coyah	2000
		Forécariah	1500
		Telemelé	1500
	Mamou	Mamou	2 000
		Dalaba	1500
		Pita	1500
	Boké	Tougnifily	2500
Lot2	Labé	Labé	2 000
		Mali	1500
		Tougué	1500
	Kankan	Sabadou Baranama	2 000
		Kerouané	1500
		Mandiana	1500
	Total		**22500**

Les études architecturales et techniques de pavage concernent les points suivants:

1.1. Etudes de faisabilité :

Consistent à l'identification des sites et au choix conformément aux techniques HIMO, à définir leurs caractéristiques (surface, longueurs, largeurs et états des lieux) et leurs disponibilités.

Elle permet de faire la collecte des données primaires et secondaires à partir des documents administratifs, déterminer le type des travaux à réaliser et estimer le besoin réel de la population et en main d'œuvre ; en un mot elle constitue une assistance globale qu'opérationnelle pour la suite du projet, elle permet l'obtention du permis de construire et l'autorisation de démolition.

1.2. Etudes d'avant-projet sommaire (APS) :

C'est la suite logique des études de faisabilité. Cette étude se subdivise en deux (2) points essentiels

- Etudes techniques et études environnementales ;

- Sur la base des études de l'état des lieux, elle permet de rentrer au cœur du processus de construction afin de ressortir un devis quantitatif et estimatif provisoire en définissant les plans et dessins à une échelle acceptable.

1.3. Etudes de l'avant-projet détaillée (APD) :

C'est la version définitive de l'APS, elle constitue la partie importante dans les étapes successives de construction.

Elle est la base sur laquelle sont réalisées les opérations suivantes :

- La rédaction du cahier des clauses techniques particulières ;

- La constitution du dossier de consultation des entreprises ;

1.4. Spécifications techniques (ST) :

C'est l'ensemble des clauses techniques relatives à la mise en œuvre du projet.

Les services comprennent :

- Réaliser les études d'avant-projet sommaire

- Mener des études d'avant-projet détaillé comprenant :

- La conception des plans de zone de projet, ainsi que la vue d'ensemble des rues géolocalisées de chaque commune a une échelle convenable ;

- Le rapport synthèse des études techniques réalisées ;

- Les levés topographiques complets avec intégration des réseaux et devis obtenu auprès de concessionnaires pour le déplacement des réseaux (fibre optique, poteaux électriques, la SEG) ;

- Les plans d'études géométriques (vue en plan, tracé combiné et profils en travers type à une échelle appropriée

- Les listings (cubatures, tabulation, axe en plan profil long …) ;

- Le rapport des études hydrologiques et hydraulique ;

- Le rapport des ouvrages d'assainissement ;

- La note de dimensionnement de la structure des rues ;

- L'avant métré des travaux ;

- Élaborer les spécifications techniques en intégrant la méthodologie HIMO. La durée des prestations des études est fixée à 45 jours.

Les études se feront en une seule étape :

· La Préparation et les réunions d'échanges comprenant la visite des sites et les concertations entre partenaires et l'élaboration des études d'avant sommaire (APS), d'avant-projet détaillé (APD) et les dossiers d'appels d'offres (DAO).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte :

Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour les prestations de services ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment référencées concernant des marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de l'effectif du personnel par catégorie professionnelle).

Ces critères doivent être certifiés par la fourniture d'attestations dument signées par le Maitre d'ouvrage du projet.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats qui ne saurait être inférieur à six (6), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de Demande de Propositions qui leurs seront remis pour la réalisation des services requis. Au bout de ce processus, un soumissionnaire sera retenu selon **la méthode de sélection fondée sur la Qualité Technique des Consultants (QTC).**

La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des dispositions des articles, 33 à 35 du code des marchés publics.

Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

a. Expérience générale ;

b. Expérience spécifique (dans des conditions semblables) ;

c. Disponibilité des compétences parmi le personnel d'encadrement.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès des adresses ci- après :

- **PRMP** de L'Agence Guinéenne d'Exécution des Travaux d'Intérêts Publics pour l'Emploi (AGETIPE) sise à Almamya/ commune de Conakry/République de Guinée Tél : (+224) 662 32 73 52/622 91 29 20/e-mail : syllasemoha@gmail.com

- Département Infrastructure de l'AGETIPE. Tél : 624 00 60 63/ 622 58 88 43

- Les plis des soumissionnaires seront reçus dans les locaux de l'AGETIPE ouverts à cet effet, tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 13 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à la Direction Générale de l'Agence Guinéenne d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (AGETIPE). sise à Almamya/ commune de Kaloum Conakry/République de Guinée. Immeuble AGETIPE, 1er Etage au plus tard le 14 novembre 2022

L'ouverture des plis aura lieu le même jour et au même lieu à 11 h 00 en présence des candidats qui désireront assister.

Aboubacar KOUROUMA

Le Directeur Général

Agence Guinéenne d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public Pour l'Emploi BP: 262-Conakry

3

PHARMACIE CENTRALE DE GUINÉE

REDISSE offre des réactifs et des consommables aux hôpitaux régionaux

Le Directeur général de la PCG (Pharmacie Centrale de Guinée), Dr Labila Sagno, a reçu du projet Régional d'Amélioration des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique de l'Ouest (REDISSE) ce jeudi, 13 octobre 2022, des réactifs et des consommables destinés aux laboratoires des régions administratives de Guinée. Financé par la Banque Mondiale, ce don est un projet régional qui, dans sa phase, couvre seize pays de l'Afrique dont la Mauritanie. En Guinée ledit projet touche tout le territoire national.



Le Directeur général de la Pharmacie Centrale Guinée, Dr Labila Sagno, a souligné, pour sa part, que ce projet rentre dans le cadre des efforts conjugués par le CNRD à sa tête, le colonel Mamadi à travers le ministère de Santé et de l'Hygiène publique sous le leadership de Dr Mamadou Pethé Diallo, d'offrir à la population des services de soins de qualité.

« *Ces réactifs et consommables de laboratoire pour l'ensemble des structures sanitaires du pays. Ce don du projet REDISSE aura un impact sur l'amélioration des capacités de détection et de suivi des infections virales ou bactériiennes* », ajoute-t-elle.







Il faut préciser que ces réactifs et consommables contribueront à renforcer le dispositif mis en place et constituent un ouf de soulagement pour les usagers des structures sanitaires qui ont besoin des résultats exacts pour accorder la médication qui sied.

Au nom de la Direction nationale des laboratoires, Dr Kanké Yakha Touré a noté que depuis plusieurs années, les laboratoires des hôpitaux régionaux ont été dotés d'équipements de haute qualité permettant de réaliser des analyses épidémiologiques dont la dingue, la rougeole, la COVID-19 et les hépatites.

« *Malheureusement, certains appareils n'ont pas fonctionné à la hauteur de leur performance. La Direction nationale des laboratoires a constaté que la rupture en intrants et l'insuffisance de la maintenance sont des éléments expliquant cette situation. Cette cérémonie est donc une réponse pour l'amélioration de cette situation* », a-t-elle-expliqué.

Selon elle, depuis que la Direction nationale des laboratoires a exprimé au projet REDISSE, la nécessité de rendre fonctionnels les sept automates d'immunologie des hôpitaux régionaux de notre pays, l'UGP à travers ses spécialistes et coordinateur n'a ménagé aucun effort pour atteindre cet objectif.

« *Le processus d'acquisition a été hautement apprécié par la Direction nationale des laboratoires. Elle a été impliquée à plusieurs étapes. Vous avez placé la direction nationale des laboratoires dans sa vraie position en contribuant à l'accomplissement d'une de ses attributions, qui est d'organiser un système d'approvisionnement rationnel durable en matériels réactifs et consommables qui étaient attendus par les laboratoires bénéficiaires vont contribuer à renforcer le dispositif actuel en place. Ce qui est un réel ouf de soulagement pour eux et les usagers des structures sanitaires qui ont besoin des résultats de laboratoire exact pour accorder la médication qui sied* », a-t-il laissé entendre.

"Aujourd'hui, continue-t-il, nous réceptionnons des réactifs et des consommables offerts par le REDISSE d'une valeur de plus 647 millions GNF pour les sept hôpitaux et régionaux. « *Ce don en réactifs et consommables vient à point nommé dans un contexte de lutte contre les produits de santé impropre à la consommation et la fermeture des cliniques clandestines. Il permettra donc de renforcer les capacités des laboratoires des hôpitaux nationaux et régionaux dans la détection des maladies à potentielle épidémique* », a-t-il-conclu en substance.

Thierno Kalifatou Doumbouya

ISPARITION DE ‘’TESSEMA’’ SOUMAH DE LA RTG

Un baobab s’est affaissé

L’inamovible secrétaire général de la Rédaction du journal parlé de la radio nationale, celui qu’on appelait affectueusement ‘’Tessema’’ ou ‘’Tess’’ a tiré sa révérence lundi, 10 octobre à l’hôpital sino-guinéen, des suites de maladie. Il laisse une veuve et une fille. Cet homme de parole, gardien du temple, disposé à servir les autres, s’était attaché à son métier. Incontestablement, ‘’Tessema’’ a été un travailleur exemplaire, ponctuel, serviteur humble, calme, timide mais rigoureux. Sa passion et son professionnalisme ont fait de lui, un homme affable, un consultant, le cerveau ou la tête à penser de la Rédaction de la radio nationale où il a tout donné. ‘’Tessema’’ laisse un grand vide dans cette Rédaction pendant que les jeunes ont encore besoin de son expertise.



Dans la soirée du lundi, 10 octobre, une triste nouvelle tombe comme un couperet. La mort tragique d’un confrère, d’un collaborateur Mamadouba ‘’Tessema’’ Soumah, ancien secrétaire général du Journal parlé de la radio diffusion nationale. Autrement, le grand baobab de la RTG s’est affaissé.

L’homme à tout faire de cette Rédaction, a succombé à un diabète à l’hôpital sino-guinéen sis à Kipé, dans la commune de Ratoma. Ce fut l’émotion, la consternation quand on sait que ‘’Tessema’’ a tout donné à la RTG ; donc il a accompli sa mission avant de rejoindre le royaume des cieux.

Au fait, l’homme a mené une vie de succès mais aussi de malheur. Ce professionnel et grand maitre a marqué l’univers de la presse. En 40 ans de service, Mamadouba Soumah, a avalisé tous les rôles avant de connaitre une ascension fulgurante dans ce métier qu’il aimait tant.

Après ses études universitaires à Kankan (option Philosophie) où il a affûté ses premières armes dans la presse universitaire, Tessema à débarquer à Conakry et pose ses ramures en 1982 à la RTG Boulbinet, maison mère. Amoureux du métier, le jeune journaliste débutant avec l’œil du lynx, veillait au grain dans la salle de Rédaction où il découdra petit à petit le secret du métier.

En 1984, Mamadouba Soumah est muté à Horoya. Jamais, l’homme ne quittera la radio qui l’a déjà consumé. Avec ses collaborateurs, des relations étaient filiaux, en tout affectifs. ‘’ Tessema’’ était l’expression de la sincérité, de la passion du travail. C’était un homme affable qui écoutait tout le monde et travaillait sans répitt avec professionnalisme et ne s’attendait à rien. C’était l’omniprésent dans la Rédaction’’, témoigne El Oumar Camara, Directeur général de la Télévision de Boulbinet.

A travers le métier, ‘’Tessema’’ avait un besoin effréné d’être connu, aimé et respecté. Parce qu’il savait déjà écrire, trouver des thèmes et gérer le personnel. Cultivé, il attirait par la passion, sa simplicité mais aussi par la précision des faits. Ce pourquoi, il avait la performance de transmettre son expertise.

En clair, Mamadouba ‘’Tessema’’ Soumah, était quelqu’un d’exception. Une forte personnalité, beaucoup d’ambitions et d’idées originales. L’enfant prodigue de Bintimodia, était un innovateur, un excellent meneur d’équipe qui savait aussi fédérer et a su domestiquer sa personne avec le même sérieux que le créatif et le manager qu’il était. Dans sa tanière, il gardait un œil sur les apprenants et restait à l’écoute de ses collaborateurs. En 2012, ce professionnel averti, a fait valoir ses droits à la retraite mais sollicité par la RTG. Un retraité actif que la maladie a affaibli. Malgré son état sanitaire peu reluisant, l’homme continua à booster pour servir sa nation.

Pour tout dire, ‘’Tessema’’ était le cerveau ou la tête à penser de la Rédaction du Journal parlé, un service qu’il a géré avec dextérité et responsabilité. A en croire ses collaborateurs, Tess était l’incarnation du travail ; c’est pourquoi le professionnalisme l’avait apprivoisé. Au-delà de la mort à 70 ans, d’un éternel homme de média, Mamadouba Tessema était un style quand tant d’autres arboraient un look. Pendant 40 ans, il a su attirer des millions d’auditeurs à l’écoute du grand journal parlé de la radio diffusion nationale.

Pour immortaliser l’homme, la Direction générale de la RTG rassure que la salle de rédaction où ce grand consultant a passé tout son temps, porte désormais son nom : salle de rédaction **MAMADOUBA TESSEMA SOUMAH**.

Et le dernier hommage a été rendu à Tessema à travers un symposium organisé à l’hôpital sino-guinéen où cadres et travailleurs du Ministère de l’Information et de la Communication, amis et collègues de la presse nationale, de hautes personnalités du pays y étaient. De là, le corps du défunt fut transporté à la RTG Koloma pour un tour d’honneur avant de se rendre à Bintimodia, village natal de Mamadouba ‘’Tessema’’ Soumah où il a été inhumé et dort désormais éternellement à côté de ses ancêtres.

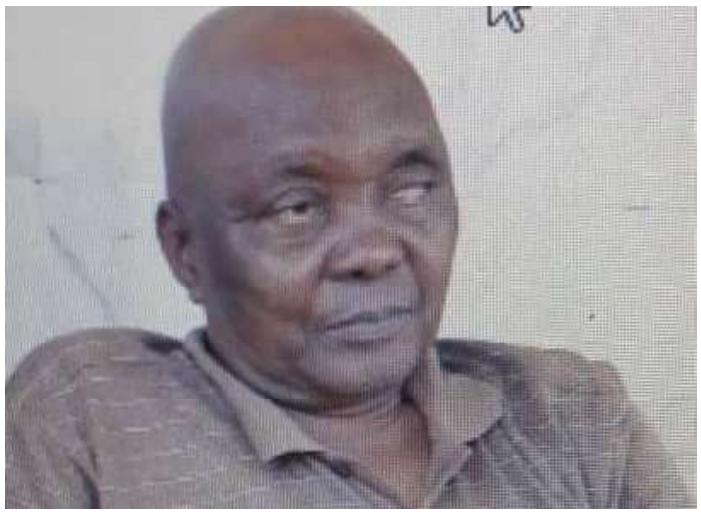
Dinah Salifou Soumah

REMERCIEMENTS

Les familles camara, cissé, Bangoura, Mansaré, Sylla, Savané, Dioubate, Soumah, parents, amis et connaissance remercient tous ceux de près ou de loin ont compati à leur douleur lors du décès de :

Mohamed Henry camara

Enseignant



Né le 05 juin 1958 à Conakry

De Fodé et de maimouna camara

Décédé le vendredi 14 octobre 2022 à Conakry des suites de maladie.

Prions pour le repos de son âme.

AMEN !

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice-Solidarité
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE DE GUINEE (PDAIG)

CREDIT IDA N° 6257 – GN.

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

SERVICE DE CONSULTANT INDIVIDUEL

Recrutement d'un consultant Individuel pour la réalisation de l'audit environnemental et social du PDAIG.

Date de l'avis : 13/10/2022 **Date limite :** 27/10/2022

LLe Gouvernement de la République de Guinée a bénéficié du Groupe de la Banque Mondiale à travers IDA d'un appui financier à hauteur de 40 millions de dollars pour financer le Projet de Développement Agricole Intégré en Guinée (PDAIG) sur une période de cinq (5) ans et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants **Individuel pour la réalisation de l'audit environnemental et social du PDAIG.**

Le Ministère de l'Agriculture et de l'élevage à travers l'Unité de Coordination du Projet (UCP) invite les consultants (" Consultants ") admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Un CV détaillé et signe ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Les références des anciens employeurs.
- Tout autre document attestant une prestation antérieure.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

Les critères pour la sélection du consultant sont résumés dans le tableau ci-dessous.

CRITERES	Notes / points
I) QUALIFICATION GENERALE (EXPERIENCE GENERALE ET FORMATION) :	25 Points
a) **Formation :** Formation universitaire de niveau minimum Bac +5 en Sciences de l'Environnement ou disciplines similaires **Modalité d'application :** ❖ Inférieur à Bac+5 est égal à zéro ; ❖ Au moins Bac+5 est égal à 10 points.	10
b) **Expérience générale :** Avoir cumulé huit (8) années d'expérience professionnelle dans le domaine d'évaluation et d'études environnementales, d'audit environnemental et social, de la gestion et la surveillance de l'environnement. **Modalité d'application :** Deux (2) points par année d'expérience, plafonné à 20 points.	20
I) EXPERIENCE SPECIFIQUE EN LIEN AVEC LA MISSION :	60
Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'audit environnemental et social pour les projets financés par la Banque mondiale ou par d'autres bailleurs multilatéraux de développement. **Modalité d'application :** ❖ Moins de deux missions = 00 points ; ❖ Au moins deux missions = 30 points ; ❖ Au-delà de deux missions, 5 points par mission complémentaire, plafonné à 40 points.	40
a) Avoir une connaissance justifiée des politiques de sauvegarde de la Banque mondiale et ou autres bailleurs **(10 points).** b) Avoir une connaissance prouvée des politiques nationales en matière de sauvegarde environnementale et sociale **(10 points).**	20
Total	100

Seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

La note minimale de qualification est de 70 points sur 100.

Le candidat retenu, sera invité à soumettre sa proposition technique et financière.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Édition novembre 2020, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode **« Sélection de Consultants individuels (SCI) »,** conformément aux dispositions définies dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Édition novembre 2020, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : www.worldbank.org.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (TDR) auprès de l'Unité de Coordination du Projets (UCP) sis à Coléah Lansébounyi, Immeuble Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Commune de Matam, Conakry BP 6118, Conakry, Guinée Tél : + (224) 629 00 55 60, adresses mails infos@pdaig.org.gn en copie obligatoire : gassama.cn@pdaig.org.gn et aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi, de 09 h 00 mn à 17 h 00 mn et le vendredi, de 08 h 00 mn à 12 h 30 (heure locale)

Les dossiers de candidature peuvent être envoyé par mail : ibscis@yahoo.fr en copie obligatoire : gassama.cn@pdaig.org.gn, au plus tard le **27/10/ 2022 à 16 heures 00 mn TU**, ou dépôt physique à l'adresse mentionnée ci-dessus, sous pli fermé avec la mention « **Recrutement d'un consultant Individuel pour la réalisation de l'audit environnemental et social du PDAIG** ». A n'ouvrir uniquement qu'en présence de la commission de dépouillement et d'évaluation des dossiers de candidature ».

Conakry le 13/11/2022

Le Coordonnateur

MAE-PDAIG Le Coordonnateur République de Guinée

Ibrahima Sambegou GASSAMA

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice-Solidarité
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE DE GUINEE (PDAIG)

CREDIT IDA N° 6257 – GN.

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

SERVICE DE CONSULTANT INDIVIDUEL

Recrutement d'un consultant individuel pour l'appui à l'élaboration de la loi sur l'interprofession en Guinée.

Date de l'avis : 13/10/2022 **Date limite :** 27/10/2022

Le projet de développement agricole intégré de la Guinée (PDAIG) financé par la Banque Mondiale, a un montant global de 43 millions de dollars (dont 40 millions de dollars pour l'IDA) sur cinq ans. Placée sous-tutelle du Ministère de l'Agriculture, la gestion globale du projet est la responsabilité de l'unité de coordination et de mise en œuvre du projet (PCIU), intégrée au PPAAO/WAAPP.

L'objectif de développement du projet est d'accroître la productivité agricole et l'accès au marché pour les producteurs et les petites et moyennes entreprises (PME) agricoles dans les chaînes de valeur sélectionnées au niveau de la zone du projet.

Le Ministère de l'Agriculture travers le projet de développement agricole intégré de la Guinée (PDAIG) se propose d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat du consultant individuel pour l'appui à l'élaboration de la loi sur l'interprofession en Guinée

1- Objectifs de la mission :

L'objectif de la présente mission est d'appuyer la Chambre Nationale d'Agriculture à disposer d'un projet de loi qui servira de cadre règlementaire pour la création et le fonctionnement des organisations interprofessionnelles Agricoles.

De façon spécifique, il s'agit :

• Prise de contact avec l'UCP et CNA pour définir les grandes lignes de la mission et valider la méthodologie proposée ;

- Faire une revue documentaire des textes fondamentaux régissant les organisations professionnelles Agricoles (agriculture, élevage, pêche, Forêt/Faune) ;
- Organiser des séances de travail avec les parties prenantes (MAE, CNA, Organisations faitières, Projets/programmes du secteur, OIP……) ;
- Elaborer un projet de loi et animer un atelier de présentation de son contenu ;
- Finaliser le projet de loi et le transmettre à l'UCP.

2- Durée de la mission : La durée de la mission est de 60 jours.

Le Ministre de l'Agriculture travers le projet de développement agricole intégré de la Guinée (PDAIG), invite les consultants intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services d'appui à l'élaboration de la loi sur l'interprofession en Guinée.

3- Dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Un CV détaillé et signe ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Les références des anciens employeurs.
- Tout autre document attestant une prestation antérieure.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

4- Critère de sélection (Qualification générale, expérience du consultant) :

La sélection du consultant se fera suivant les critères ci-dessous :

N°	Critère de sélection (Qualification générale, expérience du consultant)	Barème de notation
I	**QUALIFICATION GENERALE (FORMATION ET EXPERIENCE GENERALE)**	**30 points**
I-1	Formation universitaire de base (BAC+5) dans le domaine des sciences juridiques ou équivalent.	10
I-2	Avoir au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles dans le domaine d'appui à l'élaboration des textes et lois sur les interprofessions. **Modalité d'application :** - Moins de 10 ans = zéro point ; - 10 ans d'expérience = 15 points ; - Au-delà de 10 ans d'expérience, 2,5 points par année d'expérience supplémentaire jusqu'à un total de 20 points.	20
II	**EXPERIENCES SPECIFIQUES EN LIEN AVEC LA MISSION**	**70 points**
II-1	Avoir conduit ou participé à l'élaboration d'au moins un texte de lois régissant la création et le fonctionnement des organisations interprofessionnelles Agricoles ou autres secteurs. **Modalité d'application :** Au moins un texte de lois = 20 points ; Au-delà d'un texte, 2 points par texte de loi supplémentaire jusqu'au total de 30 points.	30
II-2	Avoir une bonne connaissance du mouvement associatif du secteur agricole guinéen.	10
II-3	Avoir une connaissance des textes régissant les ONG en Guinée.	15
II-4	Avoir une connaissance avérée des textes de l'OHADA régissant les organisations professionnelles et interprofessionnelles.	15
	TOTAL DES NOTES.	**100 Points**

Le candidat retenu, sera invité à soumettre sa proposition technique et financière.

1- Méthode de sélection :

Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de sélection de Consultants Individuels (CI) conformément aux procédures en vigueur définies dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition novembre 2020, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : www.worldbank.org.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDR) aux adresses mentionnées ci-dessous et aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi, de 09h00 à 17h00 et le vendredi, de 08h00 à 12h30 (heure locale).

Siège du PDAIG : Coléah Lansébounyi, Immeuble Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Commune de Matam, Conakry BP 6118, Conakry, Guinée Tél : + (224)622676602/622333322, adresses mails ibscis@yahoo.fr en copie obligatoire : gassama.cn@pdaig.org.gn. Et aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi, de 09 h 00 mn à 17 h 00 mn et le vendredi, de 08 h 00 mn à 12 h 30 (heure locale).

Les dossiers de candidature peuvent être envoyé par mail : ibscis@yahoo.fr en copie obligatoire : gassama.cn@pdaig.org.gn, au plus tard le **27/10/ 2022 à 16 heures 00 mn TU**, ou dépôt physique à l'adresse mentionnée ci-dessus, sous pli fermé avec la mention « **Recrutement d'un consultant Individuel pour l'appui à l'élaboration de la loi sur l'interprofession en Guinée** ». A n'ouvrir uniquement qu'en présence de la commission de dépouillement et d'évaluation des dossiers de candidature ».

Conakry le 13/11/2022
Le Coordonnateur

MAE-PDAIG Le Coordonnateur République de Guinée

Ibrahima Sambegou GASSAMA

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE DE GUINEE (PDAIG)

CREDIT IDA N° 6257 – GN.

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

SERVICE DE CONSULTANT FIRME

Recrutement d'un bureau d'études/firme pour une assistance technique à la structuration, le renforcement des capacités des organisations paysannes des filières avicole, rizicoles et maïs pour la mise en place des interprofessions.

Date de l'avis : 13/10/2022 **Date limite :** 27/10/2022

Le projet de développement agricole intégré de la Guinée (PDAIG) financé par la Banque Mondiale, a un montant global de 43 millions de dollars (dont 40 millions de dollars pour l'IDA) sur cinq ans. Placée sous-tutelle du ministère de l'Agriculture, la gestion globale du projet est la responsabilité de l'unité de coordination et de mise en œuvre du projet (PCIU), intégrée au PPAAO/WAAPP.

L'objectif de développement du projet est d'accroître la productivité agricole et l'accès au marché pour les producteurs et les petites et moyennes entreprises (PME) agricoles dans les chaînes de valeur sélectionnées au niveau de la zone du projet.

Le ministère de l'Agriculture travers le projet de développement agricole intégré de la Guinée (PDAIG) se propose d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat d'assistance technique à la structuration, le renforcement des capacités des organisations paysannes des filières avicole, rizicoles et maïs en vue de la mise en place des interprofessions

Le ministère de l'Agriculture travers le projet de développement agricole intégré de la Guinée (PDAIG), invite les consultants firmes intéressés, éligibles et qualifiés, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont résumés dans le tableau ci-dessous.

CRITERES	Notes / points
EXPERIENCES GÉNÉRALES DU CONSULTANT:	**20 points**
Domaine d'activités « la nature des activités du cabinet / consultant en lien avec la mission ainsi que le nombre d'années d'expériences au moins trois (3) ans dans les domaines structuration, le renforcement des capacités des organisations paysannes des filières avicole, rizicoles et maïs pour la mise en place des interprofessions. **Modalité d'application :** - Nature des activités du cabinet / consultant en lien avec la mission : 10 points - Au moins d'expérience égal à 10 point, sinon, zéro point.	**20**
EXPERIENCES SPECIFIQUES DU CONSULTANT:	**80 points**
Références dans l'exécution des missions similaires (références des dix (10) dernières années pour des prestations similaires « assistance technique à la structuration, le renforcement des capacités des organisations paysannes des filières avicole, rizicoles et maïs pour la mise en place des interprofessions »). N.B: Ces références doivent être certifiées par la fourniture d'attestations dûment signées par le maître d'ouvrage **Modalité d'application :** 5 points par mission similaire, plafonné à 30 points.	**60**
Disponibilité d'une équipe pluridisplinaire ayant chacun un niveau de formation universitaire de base (BAC+5) dans l'un des domaines cités plus haut et disposant d'au moins 10 ans d'expériences professionnelles dans le domaine de la structuration et du renforcement des capacités des organisations paysannes.	**10**
Connaissance du cadre de professionnalisation agricole et de l'interprofessions en Guinée et ou la sous-région.	**10**
Total	**100**

Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant (QC) conformément aux dispositions définies dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Édition novembre 2020 et disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : www.worldbank.org.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDR) aux adresses mentionnées ci-dessous et aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi, de 09 h 00 mn à 17 h 00 mn et le vendredi, de 08 h 00 mn à 12 h 30 (heure locale).

Siège du PDAIG : Coléah Lansébounyi, Immeuble Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Commune de Matam, Conakry BP 6118, Conakry, Guinée Tél : + (224) 622676602/622333322, adresses mails ibscis@yahoo.fr en copie obligatoire : gassama.cn@pdaig.org.gn. Et aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi, de 09 h 00 mn à 17 h 00 mn et le vendredi, de 08 h 00 mn à 12 h 30 (heure locale).

Les dossiers de candidature peuvent être envoyé par mail : ibscis@yahoo.fr en copie obligatoire : gassama.cn@pdaig.org.gn, au plus tard le **27/10/2022 à 16 heures 00 mn TU**, ou dépôt physique à l'adresse mentionnée ci-dessus, sous pli fermé avec la mention **" Recrutement d'un bureau d'études/firme pour une assistance technique à la structuration, le renforcement des capacités des organisations paysannes des filières avicole, rizicoles et maïs pour la mise en place des interprofessions ".** A n'ouvrir uniquement qu'en présence de la commission de dépouillement et d'évaluation des offres ".

Conakry le 13/11/2022

Le Coordonnateur

MAE-PDAIG Le Coordonnateur République de Guinée

Ibrahima Sambegou GASSAMA

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

N°921/MJS/CAB/2022

Conakry, le 14 octobre 2022

PROJET BOOSTER LES COMPÉTENCES POUR L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES BoCEJ

AAO: N° 005/MJS/CAB/PRMP/2022

1. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports à travers le Projet Booster les Compétences pour l'Employabilité des Jeunes (BoCEJ) a obtenu dans le cadre de l'exécutionde son budget des fonds auprès de l'Etat Guinéen afin de financer ses activité et à l'attention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer le marché ***d' Acquisition de matériels informatiques au compte Ministère de La Jeunesse et des Sports et du Projet Booster les Compétences pour l'Employabilité des Jeunes (BoCEJ)*** dans un délai de **soixante** (**60**) ***jours.***

2. Le Projet Booster les Compétences pour l'employabilité des Jeunes (BoCEJ) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour */ 'Acquisition de matériels informatiques en lot unique.*

3. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à articles 23 et suivant du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définis dans te présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévu à l'article 64 des Codes de Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès : **Boubacar SOUMAH, Spécialiste de la Passation des Marchés (SPM/BoCEJ) Tél : 623 61 36 12,** Email : bousoum@yahoo.fr ou Monsieur TRAORE, PRMP/MJS **tél: 628 34 60 16** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après: Immeuble Katex International 4ème étage, Appartements A7 et A8, près du siège du Cellcom-Guinée, Quartier Almamya, Commune de Kaloum; BP : 2667, République de Guinée du ***Lundi*** au ***Vendredi,*** de ***8h*** à ***16h 30mn. NB: à 14h les Vendredis***

5. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes: *voir le dossier d'appel d'offres pour plus d'informations.*

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après: **Boubacar SOUMAH, Spécialiste de la Passation des Marchés (SPM/BoCEJ) Tél: 623 61 36 12, Email: bousoum@yaho.ofr ou Monsieur TRAORE, PRMP/MJS tél: 628 34 60 16** Immeuble Katex International 4ème étage, Appartements A7 et A8, près du siège du Cellcom-Guinée, Quartier Almamya , Commune de Kaloum ; BP : 2667, République de Guinée du **Lundi au Vendredi, de 8h à 16h 30mn. NB : à 14h**

les Vendredis *contre un paiement non remboursable de* ***cinq cent mille Francs Guinéens (500 000 GNF).*** Les modalités de paiement s'effectueront comme suit :

20 % à l'Autorité contractante en espèces (BoCEJ/MJS);

30 % au compte BCRG de l'ARMP sous le N° 2011000307 ; et

50 % au compte BCRG du Trésor Public sous le N° 4111071.

7. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci- après : *Secrétariat Exécutif du BoCEJ, sis au Quartier Almamya, Commune de Kaloum, Immeuble Katex international 4ème étage, Appartements A7 et AB près du siège Cel/com-Guinée, Tél: (224) 628 19 30 87; Email: bocej.gn@gmail.com* au plus tard le ***16 Novembre 2022 à 11h 00 mn.***

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : Immeuble Katex International 4ème étage, Appartements A7 et A8 près du Siège de Cellcom-Guinée, Quartier Almamya, Commune de Kaloum ; BP : 2667 République de Guinée Tél : (224) 628 19 30 87 ; Email: bocej.gn@gmail.com, le ***16 Novembre 2022*** **à 12 Heures.**

8. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la cote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

9. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de **cinq millions de Francs Guinéens (5 000 000 GNF)** dont la validité est de 28 jours au-delà de la validité des offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

10. La législation régissant l'appel d'offres est le Code des Marchés Publics de la République de Guinée.

Pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Le Secrétaire Général

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ★ Secrétaire Général

Monsieur Mohamed Billy KABA

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique

Unité de Gestion du Projet

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest

(WARDIP-Guinée)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Date de début : 17/Octobre / 2022 ; Date limite : 07/ Novembre / 2022

1.Dans le but d'amplifier sa transition numérique amorcée depuis 2010, Le Gouvernement Guinéen a décidé d'intégrer le Programme Régional Ouest Africain d'Infrastructures Digitales dénommé WARDIP (West Africa Regional Digital Infrastructure Program) financé par la Banque mondiale.

L'objectif de développement du programme est d'accroître l'accès aux services haut débit et numériques grâce au développement et à l'intégration des marchés numériques dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

Il permettra ainsi au Gouvernement de créer des infrastructures pour le développement du numérique, garantir un accès au haut débit à tous pour accélérer la réalisation des objectifs nationaux et internationaux de développement.

Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées au tour de ses composantes dont entre autres celle relative au développement et à l'intégration du marché des données.

Cette composante permet l'échange, le stockage et le traitement sécurisés des données à travers les frontières pour soutenir le déploiement régional et l'accès aux services, à l'innovation et à l'infrastructure basée sur les données par la réduction des restrictions régionales sur la libre circulation des données et l'augmentation des investissements dans ce domaine.

Un marché des données plus intégré en Afrique de l'Ouest pourrait stimuler l'innovation et améliorer l'analyse des données, ce qui se traduirait par des avantages économiques et sociaux importants et des gains d'efficacité dans pratiquement tous les secteurs.

Conformément aux objectifs régionaux, cette composante pourrait éventuellement inclure un soutien aux objectifs nationaux pour un pays comme la Guinée ou l'accès aux services de base, essentiel pour le développement économique et la transformation numérique est insuffisant.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement Guinéen, conformément aux recommandations de l'Union Postale Universelle (UPU) qui a engagé ses pays membres dans la mise en place de systèmes d'adressage et de codes Postaux, s'est fixé pour objectif d'améliorer la qualité et la continuité des services offerts aux usagers dans les domaines de l'exploitation des postes et d'assurer le développement durable des services postaux.

En effet, dans de nombreux pays en voie de développement, il est très difficile, voire quasi impossible de localiser les bénéficiaires des services de base ; ce qui se traduit généralement par des régimes fonciers inadéquats, un accroissement des zones de peuplement spontané et une situation dans laquelle de nombreux individus n'ont parfois pas d'existence officielle.

Les adresses constituent une part importante des informations de base nécessaires à la communication – aussi bien électronique que physique – entre individus, gouvernements et organisations. Le code postal est quant à lui un identifiant qui constitue la première information permettant de localiser de manière précise chaque adresse.

Un bon système d'adressage et des codes postaux de qualité sont des éléments essentiels à l'infrastructure et au développement socio-économique d'un pays. Ils servent de base à des services postaux de qualité et facilitent les transactions commerciales et la croissance économique du pays.

En plus de son rôle de facilitateur de l'identification proprement dite, l'adressage permet entre autres, aux individus de rester en phase avec les exigences de la vie quotidienne, de participer au processus démocratique, de faire partie de l'économie formelle et d'accéder facilement aux services sociaux de base.

2. Objectifs de la mission

2-1 Objectif général

Dans le cadre du projet WARDIP, l'objectif général est de s'adjoindre les services d'un Cabinet de consultants en vue de réaliser les études de faisabilité pour la création, le développement et la mise en œuvre d'une norme d'adressage et d'un système de codification postale sur toute l'étendue du territoire national, conforme aux normes internationales notamment celles de l'Union Postale Universelle (UPU).

2-2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique il s'agit, à travers l''introduction des solutions innovantes, rapides et plus économiques, notamment en tirant parti des nouvelles technologies de :

- Rédiger une note de cadrage et de diagnostic assorti de propositions d'options avec esquisse d'ensemble des systèmes de codification et de norme d'adressage conformément aux standards internationaux notamment ceux de l'UPU
- Ressortir un projet de rapport d'études d'Avant-projet Sommaire et Détaillé de l'option retenue
- Proposer un plan digital d'adressage et de code postal pour la Guinée
- Proposer au MPTEN, un cahier de charge pour la mise en œuvre ainsi qu'un plan d'actions détaillé et chiffré.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus de la mission sont :

- ✓ Une feuille de route de l'adressage et de la codification d'envergure nationale est établie
- ✓ Une typologie des adresses prévoyant les évolutions futures est crée après analyse du cadre normatif existant aux niveaux national et international et l'approbation de la norme d'adressage proposée
- ✓ Les codes sont élaborés pour l'ensemble du territoire après la validation du système de codification choisi
- ✓ L'évaluation des besoins pour l'élaboration des documents et plans thématiques est faite
- ✓ Le descriptif des outils nécessaires à la création et à l'exploitation de la base de données est fait
- ✓ Un projet de rapport d'études d'Avant-projet Sommaire et Détaillé de l'option retenue est ressorti
- ✓ Une version digitale du plan d'adressage est créée pour la Guinée

4. Taches du cabinet

La mission du Cabinet consiste à exécuter principalement les actions ci-après (à la fin de chaque tâche, des livrables doivent être fournis):

4-1 Préparer le cadrage de la mission

Objectif : Définir le périmètre de l'étude, préciser et faire valider les résultats attendus de la mission et proposer une démarche méthodologique.

Taches à exécuter

- Présenter et faire valider la démarche proposée
- Planifier de façon détaillée le projet d'Adressage et de Codes Postaux
- Identifier les principaux acteurs et parties prenantes à rencontrer
- Identifier les informations nécessaires au bon déroulement de la mission
- Organiser et animer la réunion de démarrage.

Livrables

- Liste de contacts et mailing list
- Note de cadrage et questionnaire
- Le rapport de démarrage
- Le planning détaillé du projet
- Le support de la réunion de démarrage
- Le Compte Rendu de la réunion de démarrage.

4-2 Faire l'analyse critique de l'existant

Objectif : Obtenir une cartographie précise incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques. Il s'agit concrètement de dresser le bilan de la mise en production partielle des services postaux et de tirer les leçons apprises de cet exercice du point de vue des processus, des technologies et des ressources humaines afin d'en tenir compte dans l'étude.

Durant cette étape, le Cabinet organisera des entrevues avec toutes les structures concernées qui exprimeront leurs besoins, tant actuels que futurs. Il analysera ces besoins recueillis et les classera par ordre de priorité en fonction des choix stratégiques, des orientations fonctionnelles et des coûts/ avantages qui seront effectués ultérieurement.

Taches à exécuter

- Collecter et analyser la documentation existante (cadre légal et règlementaire, opérationnel…etc.)
- Analyser les attributions du Ministère pour les activités Postales et toutes autres structures sous tutelle en vue d'identifier les incohérences, insuffisances et doublons
- Faire la revue des systèmes d'adressage et de codification déjà existant ainsi que les documentations relatives, dans les secteurs public et privé (services publics, sociétés postales, banques et assurances, compagnies de transit, etc.) en tenant compte des méthodologies employées, des défis techniques, des frais opérationnels et des avantages
- Organiser des entretiens avec les interlocuteurs clés, notamment la Direction Nationale des Postes (DNP), les opérateurs postaux, les cadres des structures concernées
- Tirer les leçons de la mise en production partielle des services postaux
- Identifier les forces et les faiblesses, les menaces et les opportunités, analyser les risques potentiels et évaluer leurs impacts
- Analyser les procédures et l'ensemble des processus métiers
- Faire l'état des lieux des services postaux avant d'effectuer un benchmark avec une sélection pertinente des pays voisins
- Estimer les délais d'exécution, le budget et les investissements pour la mise en œuvre et le déploiement effectif du système d'adressage sur l'ensemble du territoire national, tout en tenant compte des facteurs endogènes

Livrables

- Outils d'enquête (formulaires/statistiques/sondages)
- Guide d'entretien formalisé
- Compte rendu d'entretiens
- Rapport d'analyse des systèmes d'adressage et de codification postale, des processus, budget, organisation, etc.
- Modèle conceptuel du système d'adressage de codification postale ainsi que les processus métiers développables, élaboré sur la base des consultations et si nécessaire, des systèmes existants répondant aux aspirations du projet

4-3 Faire l'état de l'art des bonnes pratiques

Objectif : Présenter une vision des normes, des standards et référentiels de bonnes pratiques de codification postale et d'adressage et faire une proposition.

Taches à exécuter

- Compiler les « best practice », standards et normes en matière de codification postale et d'adressage, de management de qualité et de gestion des projets, etc. ; citer au moins cinq (05) pays en référence, ayant implémenté le système d'adressage numérique (« grid-based codes ») jusque dans les zones rurales, de présence en Afrique, avec documentation à l'appui pour chaque pays sur le temps de déploiement, le coût, les défis et l'impact
- Proposer un cadre référentiel de bonnes pratiques pour la codification postale et l'adressage
- Réaliser un état de l'art des référentiels en s'appuyant sur les retours d'expérience.

Livrables

- Rapport sur l'état de l'art et des « best practices »
- Schéma architectural de l'état de l'art.

4-4 Recueillir les besoins techniques et métiers

Objectif : Etablir les besoins actuels et futurs, puis définir leur impact.

Taches à exécuter

- Organiser des séances de travail pour recueillir tous les besoins en matière d'infrastructures postales et services associés
- Définir les indicateurs
- Evaluer les coûts des infrastructures, services, logiciels requis
- Elaborer les calendriers d'exécution.

Livrables

- Guides d'entretien
- Comptes rendus des entretiens et des séances de travail
- Support de présentation des séances de travail
- Note de cadrage synthétique des besoins exprimés.

4-5 Etudier les différents scenarii de l'Adressage et des Codes Postaux

Objectif : Décliner les axes stratégiques en scenarii pour permettre la définition d'une option de l'Adressage et des Codes Postaux.

Taches à exécuter

- Définir des scenarii en croisant les cas de pays et les différents domaines d'évolution des codifications postales/adressages, du point de vue organisationnel, fonctionnel, technique, budgétaire, structurel, temps de déploiement, meilleures pratiques
- Evaluer les scenarii en fonction des critères reflétant la stratégie retenue, les besoins futurs sur la base des forces et faiblesses, des avantages, des contraintes budgétaires et du temps de déploiement
- Planifier un atelier en mode présentiel et virtuel pour la restitution des scenarii définis et la validation du choix du scenario retenu avec la participation d'acteurs et d'experts publics et privés

Livrables

- Rapport d'étude des différents scenarii
- Programme de l'atelier, liste des invités et des conférenciers, informations sur le lieu

4-6 Présenter un modèle d'étude pour l'Adressage et les Codes Postaux

Objectif : Définir et présenter les différentes composantes de l'étude pour l'Adressage et les Codes Postaux.

Taches à exécuter

- Organiser un atelier pour présenter et valider le choix du scenario retenu pour le système d'Adressage et des Codes Postaux, par un comité technique incluant des hauts cadres désignés par les différents ministères concernés
- Décliner le scenario de l'étude en architecture cible, en architecture fonctionnelle et en structuration budgétaire cible

Livrables

- Description du scenario de l'étude cible retenue
- Document descriptif complet de l'étude cible
- Rapport de l'atelier sur la présentation et la validation du scenario retenu, incluant la liste des participants, leurs recommandations pour son amélioration et la justification de ce choix vis-à-vis des autres scenarii
- **Une version digitale du plan d'adressage**

4-7 Etude de l'Adressage et des Codes Postaux

Objectif : Une étude documentaire sera menée pour définir les axes essentiels des travaux de codification postale et d'adressage. Elle se déclinera en trois étapes :

- Analyser la situation actuelle de l'adressage et des codes Postaux
- Définir les normes de l'adressage postal
- Elaborer les codes postaux.

Taches à exécuter

- Nature des travaux
- Cadre réglementaire (lois et textes en vigueur dans le cadre de l'étude)
- Mesures correctives ou compensatoires
- Comptabilité du Projet

Livrables

- Rapport d'étude

4-8 Etablir un plan d'actions et une allocation des ressources nécessaires

Objectif : Définir plan de mise en œuvre.

Taches à exécuter

- Expliciter les adhérences entre les différentes composantes du projet ;
- Définir le chronogramme ;
- Procéder à une évaluation financière.

Livrables

- Plan d'actions prévisionnel ;
- Rapport d'étude économique ;
- Liste des partenariats possibles.

4-9 Rédiger le document de l'étude de l'adressage et des codes Postaux

Durant toute la durée de la mission, le Cabinet travaillera en étroite collaboration avec toutes les structures concernées et toute autre entité impliquée dans le processus de l'adressage. Une liste exhaustive des intervenants sera fournie au Cabinet lors des premières réunions de démarrage de la mission.

Objectif : Produire la version finale du document de l'étude.

Taches à exécuter

- Concevoir la trajectoire cible optimale
- Rédiger le document de l'étude
- Organiser et animer l'atelier de restitution.

Livrables

- Etude de l'adressage et des codes Postaux
- Plan d'accompagnement (ensemble des procédures définies pour la définition et l'utilisation de l'adressage et des codes Postaux)
- Support de restitution finale
- Procès-verbal de recette.

5. Missions principales

Dans le cadre de la définition de l'Adressage et des Codes Postaux en République de Guinée, le cabinet aura en charge les missions suivantes :

- ✓ Procéder, sur la base de la documentation et des données recueillies, à une revue rétrospective de l'état des lieux à travers une analyse de la situation de l'adressage physique et postal et l'infrastructure postale existante
- ✓ Proposer un système de codification postale et une norme d'adressage après consultation des parties prenantes
- ✓ Evaluer les besoins pour l'élaboration des documents et plans thématiques, ainsi que le descriptif
- ✓ Définir un plan de transition (à court, moyen et long terme) entre l'existant et la cible qui devra couvrir à la fois les aspects technologiques, organisationnels et la migration des infrastructures existantes
- ✓ Proposer des cahiers des charges des solutions retenues
- ✓ Recommander une gouvernance propice à la mise en œuvre et au suivi du plan d'actions
- ✓ Proposer un plan de mise en œuvre de la stratégie détaillé, chiffré et complet qui comportera:
  - Un chronogramme de mise en œuvre
  - Des fiches de projet détaillées
  - Une évaluation financière de la mise en œuvre.

5.1 Livrables attendus

Au démarrage de leur mission, les consultants établiront un chronogramme de travail et produiront des rapports hebdomadaires, mensuels et un rapport global en fin de mission (rapport d'études de l'adressage et des codes postaux), rapports d'études préalables spécifiques, cahiers des charges.

- Le rapport final
- La synthèse du rapport final
- Tous les supports de présentation (ateliers/réunions de travails, etc.)
- Le plan de bonne conduite.

6. Qualifications des consultants

La mission sera confiée à un cabinet d'études national ou international justifiant d'une expérience pertinente d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la codification et de l'adressage et présenter cinq (5) références d'études et de contrôle des travaux similaires (nature, complexité et envergure) à la présente mission. Une connaissance avérée des normes internationales de codification postale.

Le cabinet devra disposer de personnels répondant aux critères professionnels suivants :

- Un Chef de mission de profil économiste, ingénieur, sociologue ou équivalent, de formation académique Bac+4 au moins et ayant 15 ans d'expérience au moins en maîtrise d'œuvre (études techniques, DAO) dans le domaine d'infrastructures civiles et des projets de système d'adressage numérique et de codification postale. Il doit présenter au moins cinq (5) références d'étude de faisabilité (APS/APD) et d'élaboration du DAO des travaux de conception dans le domaine du système d'adressage numérique et de codification postale.
- Un ingénieur génie civil de formation académique Bac+5 au moins et ayant 10 ans d'expérience au moins en maîtrise d'œuvre (études techniques, DAO) dans le domaine d'infrastructures civiles. Il doit présenter au moins cinq (5) références d'étude de faisabilité (APS/APD) et d'élaboration du DAO des travaux de conception.
- Un ingénieur en digitalisation, de formation académique Bac+4 au moins et ayant une expérience des opérations postales/d'adressage. Il doit présenter au moins cinq (5) références en maitrise d'œuvre des travaux de conception des normes d'adressage et des systèmes de codes postaux.

NB : Toutes les qualifications et expériences devront être justifiées par des diplômes, certificats et attestations de bonne fin d'exécution ou tout autre document en tenant lieu.

7. Durée et lieu de la mission

La durée totale de la mission est estimée à Cinq (05) mois à compter de la date de notification d'attribution du marché ou de l'Ordre de Service qui notifie le début des prestations, y compris les délais d'approbation des différents rapports. La charge de travail est évaluée à « homme-mois » de prestations.

8.MODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le cabinet sera recruté suivant la méthode de sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) telle que décrites dans les Règlements de Passation des Marchés de l'IDA (Edition aout 2020).

9.Les consultants intéressés peuvent soumettre leur dossier et/ou obtenir des informations supplémentaires, au sujet des Termes de Reference à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : wardipguinee@gmail.com/ssekounamie@gmail.com lundi au jeudi de 9h à 16h 00 et le vendredi de 9h à 13h 00. (+224) 628 28 26 26

10.Les manifestations d'intérêt écrites doivent être en trois copies un (1) original et deux (2) copies déposées à l'adresse ci-dessous par courrier électronique ou en personne au plus tard le 07 Novembre 2022 à 10 heures.

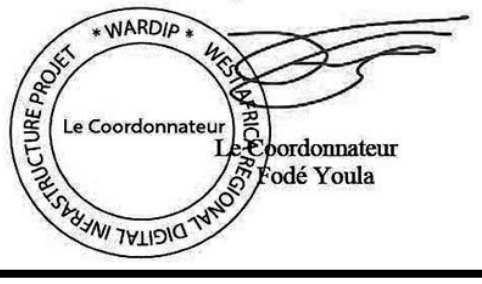
wardipguinee@gmail.com

ou

Programme d'identification Régionale pour l'Intégration et l'inclusion (WURI), Manquepas, Immeuble Elhadj Moriba Yansané, 4ème et 5ème étage Tél. : (+224) 622 47 42 18

11.Les manifestations d'intérêt doivent porter la mention ***« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ÉTUDE) POUR L'ETUDE DE FAISABILITÉ ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE NORME D'ADRESSAGE ET D'UN SYSTEME DE CODES POSTAUX EN EN REPUBLIQUE DE GUINEE»***

Conakry, le 15 octobre 2022



FOOTBALL/MATOTO

Des stagiaires coachs en formation pour l'obtention de la Licence D-CAF

Une cinquantaine de stagiaires coachs dont 4 dames de la commune de Matoto, ont démarré la session le 13 octobre 2022 une session de formation pour l'obtention de la licence D-CAF.



Longtemps attendue, cette session de formation pour se dérouel dans la grande salle de la mairie de ladite commune. Après celles de Ratoma, Kaloun et Dixinn, c'est le tour de la commune footballisque de Matoto de bénéficier de cette formation, organisée la Confédération Africaine de Football "CAF" à travers le District communal de football.

Pendant dix jours, cinquante stagiaires coachs seront outillés des cours théoriques et pratiques. Cette formation est dirigée par l'ancien ballon d'or guinéen, le directeur technique national (DTN) au sein de la Fédération Guinéenne de Football et son équipe. Elle se fera en présentiel et une mise en application en structure adaptée. Et le tout sera finalisé par un examen.

Le facilitateur, Chérif Souleymane, a évoquée l'importance cette formation pour les participants. "La formation est un outil nécessaire et les diplômes sont aussi avantageux dans la vie de l'homme. Donc, soyez concentrés pour que cette session se passe dans les meilleures conditions", a-t-il conseillé.

Enfin, Chérif Souleymane a aussi félicité le district communal de football de Matoto pour la qualité de l'accueil et l'organisation à travers son président Ibrahima Sory Diaby (Veron) et sans oublier la mairie.

Pour Abdourahmane Bangoura, participant : "*Nous sommes très heureux de participer à cette formation pour l'obtention de ce diplôme de Licence D-CAF. Nous avons autour de nous, des instructeurs CAF qui essaient de nous mouiller dans le système. Donc, nous sommes vraiment ravis d'avoir plus de connaissances*".

À retenir que le district communal de Matoto, a organisé trois autres formations des Éducateurs dans sa juridiction depuis sa mise en place.

Maïmouna Fria Bangoura

CAN DU HANDBALL DAMES SENIORS

Le Syli national féminin s'active dans les préparatifs

Organisée par la Confédération Africaine de Handball, la 25ème édition du Championnat d'Afrique des Nations CAN féminin du Handball, se tiendra du 9 au 19 novembre 2022 à Dakar.

Depuis l'annonce de la date du championnat, le Syli du Handball féminin de Guinée, s'active dans les préparatifs en France pour mieux aborder cette compétition avec fermeté et dynamisme.

Après sa victoire 30-23 contre le club Athlétic Bégaie en amical, l'équipe guinéenne arrache un match nul 23-23 face à Pessac, un autre club français.

Ces deux rencontres permettront à nos représentantes de mieux se préparer afin d'affronter cette autre édition du championnat africain. Elles partageront le groupe B en compagnie du Maroc, de la Tunisie, de l'Egypte et du Congo.

Il faut préciser que les préparatifs de l'équipe se poursuivent, car un autre regroupement est prévu dans quelques semaines avant de rallier Dakar.

Fatoumata Djiwo Diallo

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE L'ALPHABETISATION (MEPUA)

N°1241---/MEPUA/CAB/20.....

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail- -Solidarité

Conakry, le 14 OCT 2022 20.....

Le Ministre

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'alphabétisation (MEPU-A)

N005/PRMP/MEPU-A/2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Journal des Appels d'Offres N°559 Lundi, 17 Janvier 2022.

2. Le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'alphabétisation (MEPU-A) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son BAS/FCE des fonds de ses PTFS (PME/AFD/UNICEF), afin de financer le marché de fournitures de matériels pédagogiques et équipements divers en deux lots distincts et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché ci-dessus. Les fournitures seront livrées au Centre SOGUE situé dans la Commune de Ratoma et Ecole des Sourds situé dans la commune de Kaloum dans un délai maximum de 30 Jours calendaires.

3. Le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser le marché de fourniture de matériels pédagogiques et équipements divers tels que précisés dans le présent dossier d'appel d'offres

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations, auprès de la Personne Responsable de la Passation des Marchés publics du Ministère de l 'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation, Monsieur Mamadou DIAWARA, Téléphone 622 670 521,email : salematoudiawara2()10@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Immeuble MEPUA, sis dans la Commune de Kaloum à Conakry 3ème étage tous les jours ouvrables de 8heures 30mn à 16heures 30mn.

6. Les exigences en matière de qualification sont : (Voir dans le Dossier d'Appel d'Offres)

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après Immeuble MEPU-A, sis dans la Commune de Kaloum, Conakry, 3ème

BP : 2201 E-mail: mepuaenseignementpreunivers@gmail.com I Conakry République de Guinée Web: www.mepua.gov.gn

étage à compter du lundi 17 Octobre 2022 contre un paiement non remboursable de 1 000 000francs guinéens. La méthode de paiement sera ainsi qu'il suit :

• 20%/0 du montant seront versé à l'Autorité contractante sur le compte du RECEVEUR CENTRAL DU TRESOR identité ci-dessous : o Code Swift : REPCGNGN; o Code Banque : 001 o Code Agence : 190 o N° de compte : 2011000136 ; o Clé : 10 o RIB : 0011902011000136 - 10

• 50%/6 au compte N°41110 71 du receveur central du trésor public à la BCRG ;

• 30%/0 au compte de l'ARMPN°2011000407à1a BCRG]

Le Dossier d'Appel d'offres leur sera immédiatement remis contre un reçu de paiement.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, à l'adresse ci-après : Immeuble MEPUA, auprès de la PRMP/MEPU-A, Commune de Kaloum, 3ème Etage, bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics Tél :622 670 521 au plus tard le Mardi 15 Novembre 2022 à 10 heures. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées seront purement et simplement rejetées et retournées au frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes en présence, le cas échéant, d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse suivante : Salle de réunion 'Dr Gabriel Sultan '4ème Etage, Immeuble MEPU-A, Conakry, Commune de Kaloum le Mardi 15 Novembre 2022 à 10 heures 30 mn.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant égal à :

Lot 1 : 7 500 000 GNF

Lot 2 : 7 500 000 GNF

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,6%/0 du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 ponant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appels d'offres.

9. La législation régissant l'appel d'offres en République de Guinée.

Le Ministre

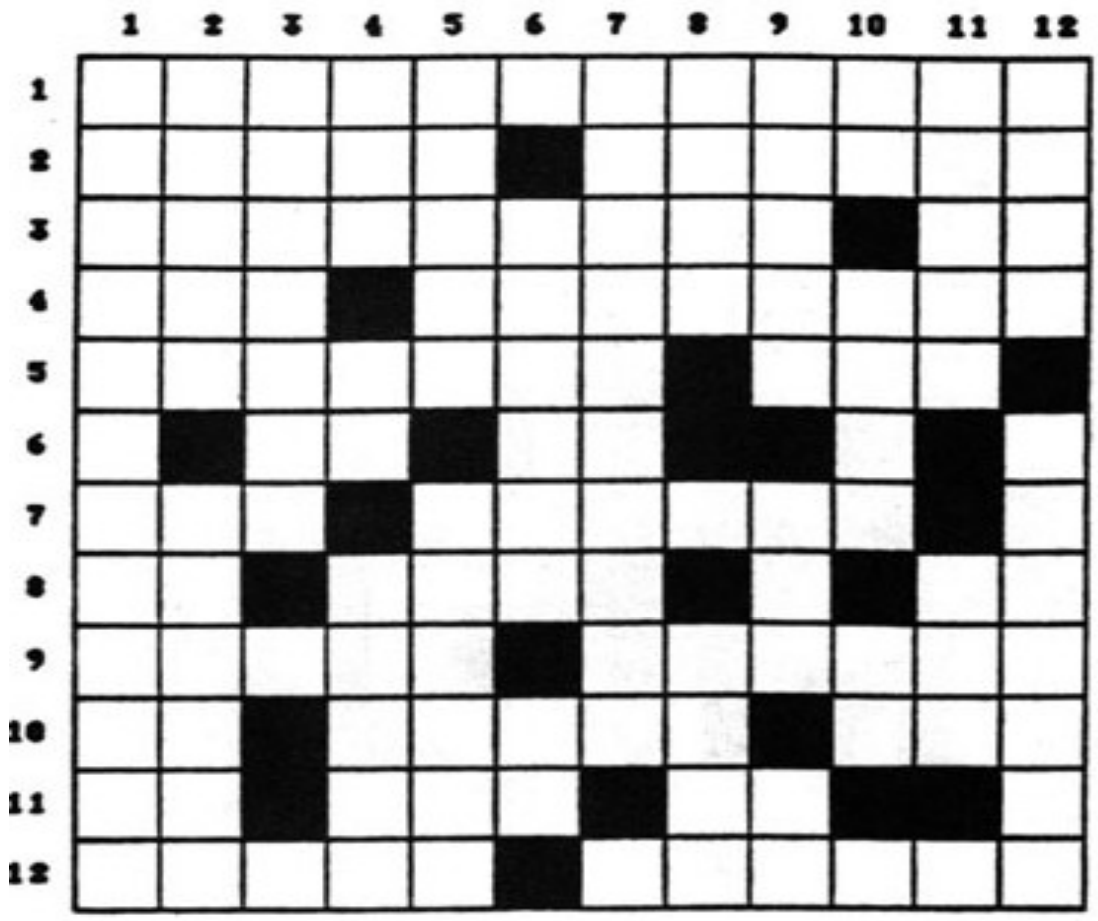
Guillaume HAWING

MOTS MÉLÉS

I	S	O	U	D	A	I	N	R	B	Q	H
N	S	O	U	V	E	N	T	D	G	C	A
M	V	V	O	P	E	N	D	A	N	T	H
E	I	Y	K	R	B	Q	J	R	K	A	G
S	Z	F	F	S	S	E	A	A	J	C	M
E	S	B	J	H	A	F	Y	V	Z	O	H
A	A	U	T	A	N	T	W	A	I	M	D
V	L	V	O	O	S	D	A	N	H	B	Q
E	R	X	I	Z	O	P	R	T	Q	I	K
C	C	Q	C	S	A	E	X	P	B	E	Z
S	S	A	U	T	O	U	R	J	V	N	X
I	S	S	E	U	L	E	M	E	N	T	B

AUTANT
AUTOUR
AVANT
AVEC
COMBIEN
PENDANT
SANS
SEULEMENT
SOUDAIN
SOUVENT

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Qui n'est point semblable.
2- Se rendrait — Arbuste qui produit les roses.
3- Mettrait une chose en la possession de quelqu'un — Sud-ouest.
4- Roi de Juda — Plaques qui servaient de billets d'entrée au théâtre.
5- Oiseaux au vol puissant et rapide — Jette en l'air avec force les pieds de derrière en parlant du cheval.
6- Adv. de lieu — Deux.
7- Partie du corps des vertébrés entre le cou et les reins — Mis à la disposition de quelqu'un.
8- Altesse royale — Raire — Mesure de l'âge.
9- Mamelle de la femme — Qui a cessé de brûler.
10- En les — Ralentissement de la circulation du sang — Pluriel de leu.
11- Ancien do — Condiment — Chrome.
12- Idées chimériques — Mit dehors avec violence.

VERTICALEMENT

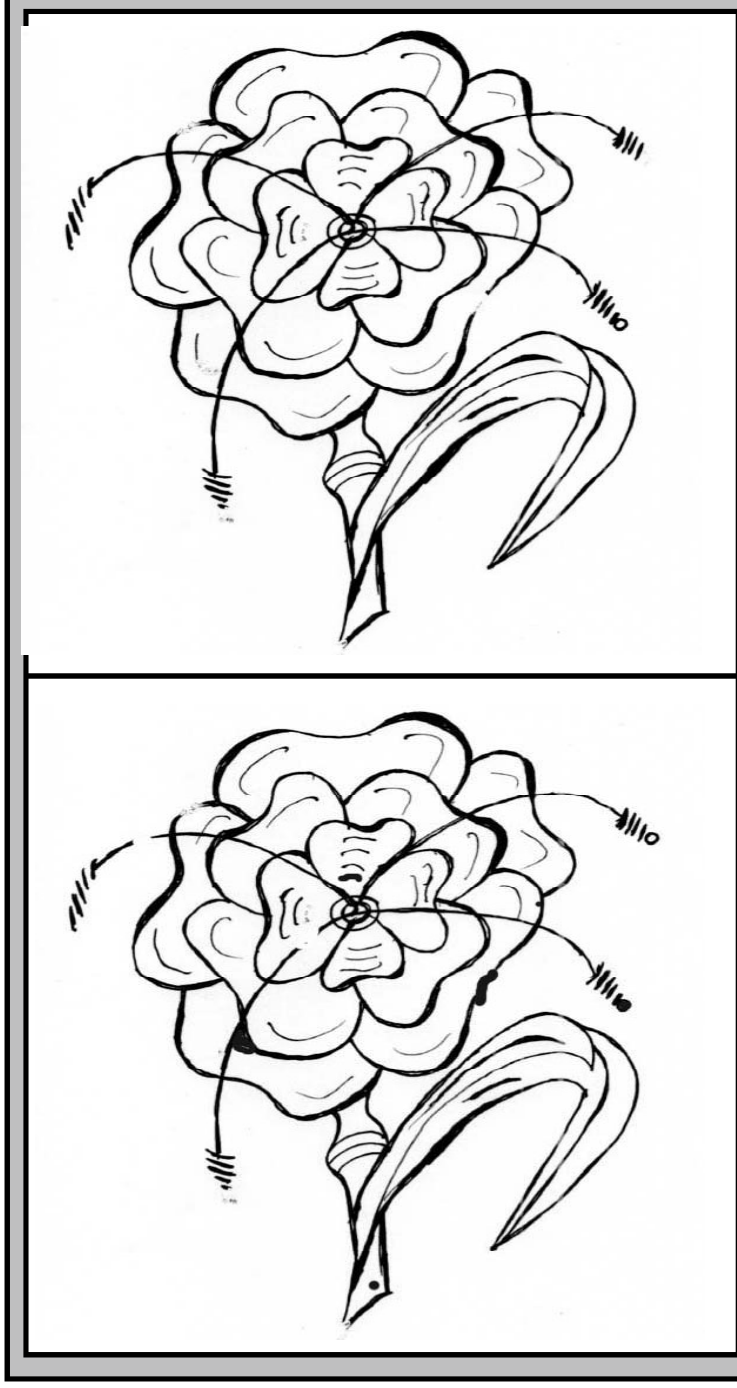
1- Qui dépense follement.
2- Donne les couleurs de l'arc-en-ciel — Fils d'Agamemnon.
3- Vieux souliers.
4- Titre anglais — Radon — Cheval sans force.
5- Coupe la tête — Inclinaisons de terrains.
6- Lire de nouveau — Aluminium.
7- Bretelles d'une voiture.
8- Règles obligatoires — Fleuve de France.
9- Plante vivace ornementale — Bière — Radium.
10- Bismuth — Voies urbaines — Pron. pers.
11- Celle à qui on a fait tort — Voisin du cheval.
12- Divinité de l'Amour — Flairera.

RIONS UN PEU...



JEU DES 7 ERREURS

En reproduisant son dessin, caricaturiste a volontairement commis 7 erreurs. Retrouvez-les





Joyeuse fête

au peuple de Guinée

64 ans

TRAVAIL JUSTICE SOLIDARITE

HOROYA
Quotidien national

Contactez la Direction Générale
Tél : 624 944 599 / 623 490 130
horoya1958@gmail.com